

RAPPORT

Killarney,
Irlande,
6-10 juin
1994

**Dix-neuvième
Conférence régionale
de la FAO
pour l'Europe**



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Membres de la FAO dans la Région européenne (au 6 juin 1994)

Albanie	Finlande	Norvège
Allemagne	France	Pays-Bas
Arménie	Grèce	Pologne
Autriche	Hongrie	Portugal
Belgique	Irlande	République tchèque
Bosnie-Herzégovine	Islande	Roumanie
Bulgarie	Israël	Royaume-Uni
Chypre	Italie	Slovaquie
Communauté européenne (Organisation membre)	Lettonie	Slovénie
Croatie	L'ex-République yougoslave de Macédoine	Suède
Danemark	Lituanie	Suisse
Espagne	Luxembourg	Turquie
Estonie	Malte	Yougoslavie

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Europe

Première	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1949
Deuxième	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1960
Troisième	—	Rome, Italie, 8-13 octobre 1962
Quatrième	—	Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
Cinquième	—	Séville, Espagne, 5-11 octobre 1966
Sixième	—	Saint Julian, Malte, 28-31 octobre 1968
Septième	—	Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970
Huitième	—	Munich, République fédérale d'Allemagne, 18-23 septembre 1972
Neuvième	—	Lausanne, Suisse, 7-12 octobre 1974
Dixième	—	Bucarest, Roumanie, 20-25 septembre 1976
Onzième	—	Lisbonne, Portugal, 2-7 octobre 1978
Douzième	—	Athènes, Grèce, 22-27 septembre 1980
Treizième	—	Sofia, Bulgarie, 4-8 octobre 1982
Quatorzième	—	Reykjavik, Islande, 17-21 septembre 1984
Quinzième	—	Istanbul, Turquie, 28 avril-2 mai 1986
Seizième	—	Cracovie, Pologne, 23-26 août 1988
Dix-septième	—	Venise, Italie, 3-7 avril 1990
Dix-huitième	—	Prague, Tchécoslovaquie, 24-28 août 1992
Dix-neuvième	—	Killarney, Irlande, 6-10 juin 1994

RAPPORT DE LA DIX-NEUVIEME
CONFERENCE REGIONALE POUR L'EUROPE

Killarney (Irlande), 6-10 juin 1994

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v-viii
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1-12
Organisation de la Conférence	1-3
Cérémonie d'ouverture	4
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	5-7
Déclaration du Président	8
Adoption de l'ordre du jour	9
Déclaration du Directeur général	10-11
Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CE/ONU)	12
RESUME DES DEBATS	13-68
Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région y compris les perspectives compte tenu des faits nouveaux dans le monde et dans la Région	13-27
Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1992-93	28-40
Conclusions de la cent sixième session du Conseil et répercussions sur les activités présentes et futures de la FAO dans la Région	41-48
Introduction de techniques de production respectueuses de l'environnement en vue d'une agriculture durable en Europe	49-56
Nouvelles habitudes de consommation alimentaire, contrôle de la qualité des aliments en Europe et adaptation de la production agricole	57-63
Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation en 1996	64-67
Cinquantième anniversaire de la FAO	68
AUTRES QUESTIONS	69-82
Représentation de la Région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)	69-70
Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition	71
Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture	72-75
Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	76
Adoption du Rapport	77-78
Clôture de la Conférence	79-82
ANNEXES	
A. Ordre du jour	
B. Liste des participants	
C. Liste des documents	
D. Déclaration de M. Jacques Diouf, Directeur général	
E. Discours de M. Yves Berthelot, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	
F. Discours prononcé par M. José Ramón López Portillo, Président indépendant du Conseil de la FAO	
G. Extrait du document ERC/94/5-Sup.1 sur la représentation efficace des régions au GCRAI	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région et perspectives d'avenir à la lumière des événements mondiaux et régionaux récents

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a appuyé les propositions du Directeur général, approuvées par le Conseil de la FAO à sa cent sixième session, qui tendent à décentraliser les activités de la FAO et à établir une distinction claire entre ses rôles et activités normatifs et opérationnels, de façon à affermir la position de la FAO en tant que centre d'excellence, tout en renforçant sa présence sur le terrain (par. 15);
2. a reconnu l'importance de la sécurité alimentaire mondiale et ses liens avec la situation spécifique du secteur agricole et rural de la Région Europe (par. 16);
3. a appuyé les liens étroits et le partenariat efficace entre la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) et leurs efforts conjoints pour vaincre la faim et la malnutrition et a pris note de l'appel pressant lancé par le PAM aux Etats Membres de la Région pour qu'ils continuent à verser, et si possible augmentent, leurs contributions au PAM, notamment pour les opérations d'urgence (par. 18).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

4. a recommandé que la FAO poursuive et élargisse ses activités et programmes d'appui au processus de transition vers une économie orientée sur le marché dans les pays d'Europe centrale et orientale (par. 23);
5. a souhaité un appui accru de la FAO dans les domaines de la foresterie et des pêches intérieures, notamment au Programme d'action forestier Silva Mediterranea (par. 25);
6. a demandé que des programmes de la FAO aident les pays riverains de la Méditerranée à affronter les problèmes de production agricole dans des conditions de pénurie d'eau, de salinité, d'érosion des sols et de désertification, la protection des écosystèmes fragiles et la préservation de races et de variétés spécifiques, dans le cadre d'une approche intégrée du développement (par. 26).

Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1992-93

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

7. s'est déclarée satisfaite de l'examen détaillé des activités de la FAO en Europe pendant l'exercice 1992-93, dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches (par. 28);
8. s'est déclarée satisfaite des activités de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) (par. 35);

9. s'est déclarée satisfaite des activités du Groupe de travail sur les femmes et la famille agricole dans le développement rural (par. 37).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

10. a recommandé que la FAO se fixe pour priorité en Europe la promotion du développement durable de l'agriculture, des forêts et des pêches (par. 32);
11. a recommandé que les activités de la FAO relatives à la CNUED soient intégrées dans les projets concernant la protection des sols, des eaux et des forêts et les technologies durables (par. 32);
12. a recommandé que le réseau ESCORENA soit encore élargi de façon à mieux tenir compte de l'évolution de la recherche-développement agricole et à accorder une attention prioritaire aux économies en transition (par. 33);
13. a souligné que l'important potentiel des pays d'Europe centrale et orientale en matière de recherche-développement agricole devrait, le cas échéant, être intégré dans les réseaux (par. 33);
14. a appuyé l'initiative du Groupe intergouvernemental sur les agrumes de créer un réseau technique et économique intégré sur la production d'agrumes dans le bassin méditerranéen (par. 34);
15. a vivement recommandé que la FAO continue à appuyer les activités de la Commission européenne des forêts (par. 36);
16. a demandé à la FAO de renforcer son soutien aux activités intéressant les femmes et la famille agricole dans le développement rural, compte tenu de leur importance dans la vie rurale et dans une agriculture respectueuse de l'environnement (par. 37).

Introduction de techniques de production respectueuses de l'environnement en vue d'une agriculture durable en Europe

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

17. a souligné que, si les mesures de contrôle et de réglementation sont des éléments importants d'une stratégie alimentaire et agricole écologiquement durable, les projets volontaires, à condition d'être accompagnés d'un ensemble approprié d'incitations, peuvent servir à promouvoir l'adoption de technologies plus respectueuses de l'environnement (par. 50);
18. est convenue qu'une structure agraire fondée sur l'exploitation agricole familiale est la plus adaptée aux objectifs écologiques, y compris à l'entretien des paysages agraires à des fins touristiques et récréatives, tout en étant capable de répondre aux objectifs de production (par. 51);

19. a demandé que les normes en matière d'environnement ne constituent pas un obstacle supplémentaire au commerce agricole, tout en reconnaissant que les pays commerçants recherchent des conditions justes et équitables (par. 52);
20. a souligné que la foresterie joue souvent un rôle clé dans des systèmes agricoles durables et néanmoins rémunérateurs, dans toutes sortes de situations existant en Europe, notamment dans les régions montagneuses et dans d'autres zones marginales (par. 53);
21. a souligné l'importance de la recherche appliquée pour l'élaboration de technologies respectueuses de l'environnement, d'une formation appropriée des agriculteurs et de l'éducation tant des consommateurs que des responsables politiques, pour faire face aux problèmes écologiques liés à l'agriculture dans la Région (par. 55).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

22. a demandé que la FAO, en coopération avec d'autres organisations comme la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), participe à l'élaboration de normes et d'indicateurs écologiques répondant à des critères de durabilité écologique, d'acceptabilité sociale et de viabilité économique et encourage leur adoption dans toute la Région (par. 54);
23. a recommandé que la FAO, et en particulier le nouveau Département du développement durable, jouent un rôle actif dans le domaine de la recherche appliquée pour l'élaboration de technologies respectueuses de l'environnement, de la formation appropriée des agriculteurs et de l'éducation tant des consommateurs que des responsables politiques, en collaboration avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales telles que l'OCDE, la Commission européenne d'agriculture et la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) (par. 55).

Nouvelles habitudes de consommation alimentaire, contrôle de la qualité des aliments en Europe et adaptation de la production agricole

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

24. a noté que les changements dans les habitudes alimentaires et les modes de vie des consommateurs, ainsi que les revenus plus élevés, ont une influence considérable sur les systèmes européens de production, de transformation et de commercialisation des aliments (par. 57);
25. s'est félicitée des travaux de la Commission du Codex Alimentarius et a signalé leur importance accrue, compte tenu des conclusions des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round du GATT, qui viennent de s'achever (par. 60);
26. a souligné le rôle de la recherche agricole dans l'élaboration de nouveaux produits alimentaires et a insisté sur l'utilité de systèmes d'information destinés à fournir aux agriculteurs, aux industriels et aux consommateurs des informations exactes sur ces recherches (par. 62).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

27. a demandé l'accélération des travaux de la Commission du Codex Alimentarius, notamment en matière d'inspection, d'analyse et de certification des denrées alimentaires importées et exportées et a souligné la nécessité d'une forte participation des groupes de consommateurs aux travaux du Codex (par. 60);
28. a demandé à la FAO d'effectuer d'autres études dans le domaine des habitudes alimentaires et des besoins de contrôles de qualité, y compris sur le poisson et les produits dérivés, et d'organiser des séminaires, ateliers et autres réunions appropriées pour promouvoir les échanges d'informations entre les pays de la Région sur ces deux questions (par. 63);
29. a demandé à la FAO de continuer à suivre les schémas de consommation alimentaire en rapport avec la production alimentaire (par. 63).

Représentation de la Région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

30. a élu M. Rein Teinberg (Estonie) représentant de la Région au GCRAI pour la période 1995-98 (par. 70);
31. a approuvé à l'unanimité les propositions identifiées en consultation avec le nouveau Comité de supervision du GCRAI et les Bureaux régionaux de la FAO, en vue d'amener la représentation régionale à être plus efficace et mieux en mesure de prendre en compte les vues et les aspirations des Etats Membres de la région, en ce qui concerne les activités du GCRAI (par. 70).

Date et lieu de la vingtième Conférence régionale pour l'Europe

A l'attention de la FAO

La Conférence:

32. a pris note avec satisfaction de l'invitation, adressée par la délégation israélienne, d'accueillir la vingtième Conférence régionale en 1996 à Tel-Aviv et a demandé que l'invitation soit transmise pour décision au Directeur général, en consultation avec les gouvernements des Etats Membres de la Région (par. 76);
33. a recommandé que, pour les conférences régionales à venir, l'ordre du jour annoté indique clairement les points soumis pour examen et/ou décision et les points soumis pour information, conformément à l'usage déjà adopté par le Conseil de la FAO et par ses Comités (par. 77).

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, organisée en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU), s'est tenue à Killarney (Irlande) du 6 au 10 juin 1994, à l'invitation du Gouvernement irlandais.
2. Les délégations de 35 Membres, Communauté européenne comprise, ont participé à la Conférence. Trois Etats Membres d'autres régions y ont participé en qualité d'observateurs (Australie, Canada et Etats-Unis d'Amérique) ainsi que le Saint-Siège. Ont également assisté à la Conférence des représentants de six institutions du système des Nations Unies et des observateurs de six organisations non gouvernementales.
3. La liste des participants figure à l'annexe B du présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

4. M. Dick Spring T.D., Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Irlande, a ouvert la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et a souhaité la bienvenue dans son pays aux délégués et observateurs, et plus particulièrement à M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO récemment élu. Il a rappelé les efforts constants de la FAO pour améliorer l'état nutritionnel des populations et garantir la sécurité alimentaire pour tous. L'Irlande a appuyé la FAO depuis la fondation de l'Organisation. Il a évoqué la famine irlandaise de 1840 qui avait causé misère et émigration. Rappelant que l'Irlande aide les pays en développement, notamment le continent africain, il a souligné que l'accroissement rapide de la population des pays en développement au cours de ce siècle reste un facteur capital qui pèse sur la sécurité alimentaire mondiale.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

5. A l'unanimité, la Conférence a élu Président M. Joe Walsh, T.D., Ministre irlandais de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts.
6. La Conférence a également élu Vice-Président à l'unanimité:

M. Yvan Tarnaj, Ministre de l'agriculture et des forêts de la Croatie; M. John Glistrup, Ministre conseiller, Représentant permanent du Danemark auprès de la FAO;
M. Hans Popp, Directeur suppléant, Département fédéral de l'économie publique, Président, Comité national suisse de la FAO.

7. Conformément à la pratique établie suite à une recommandation de la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, demandant la désignation soit d'un rapporteur, soit d'un comité de rédaction chargé de la préparation du rapport, Mme Tzipora Rimón, Ministre conseiller, Représentante permanente d'Israël auprès de la FAO, a été élue Rapporteur.

Déclaration du Président

8. M. Joe Walsh, Président de la Conférence, a déclaré que l'Irlande était honorée d'accueillir la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Europe. Il a souhaité la bienvenue en Irlande et dans la région de Killarney, qui tout en jouant un rôle important dans l'agriculture irlandaise connaît certaines difficultés, au Directeur général de la FAO, au Secrétaire exécutif de

la Commission économique pour l'Europe, aux délégations et aux observateurs assistant à la Conférence. Il a mentionné le groupe Kerry, actif dans l'agriculture de la région, qui est un exemple typique de coopérative d'agriculteurs de base ayant réussi en 20 ans à devenir une grande multinationale. Il a souligné les défis que doit relever l'agriculture irlandaise, notamment sur le plan de la sécurité alimentaire et de l'innocuité des aliments, parallèlement à la nécessité d'harmoniser le développement agricole dans la Région Europe. Le Ministre a formulé des vœux pour le succès de la Conférence.

Adoption de l'ordre du jour

9. La Conférence a adopté l'ordre du jour reproduit à l'Annexe A du présent rapport.

Déclaration du Directeur général

10. M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a souhaité la bienvenue aux participants et souligné l'expérience historique de l'Irlande, qui l'a sensibilisée au problème de la faim dans le monde. Il a remercié le Gouvernement irlandais d'avoir accueilli la Conférence à Killarney et a exprimé sa reconnaissance pour la généreuse hospitalité offerte à tous les participants.

11. Le texte intégral de la déclaration du Directeur général figure à l'annexe D du présent rapport.

Déclaration du Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU)

12. M. Yves Berthelot, Secrétaire exécutif, a prononcé une allocution et remercié le Gouvernement irlandais de son hospitalité. Le texte intégral de la déclaration du Secrétaire exécutif figure à l'annexe E du présent rapport.

RESUME DES DEBATS

Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région, y compris les perspectives compte tenu des faits nouveaux dans le monde et dans la Région

13. Les représentants des Etats Membres et de la Communauté européenne assistant à la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Europe et plusieurs observateurs ont pris part au débat général. Nombre d'entre eux ont fait référence à la déclaration d'ouverture du Directeur général.

14. Les représentants ont fait état des événements récents et des perspectives d'avenir concernant les politiques et situations agricoles et alimentaires dans leurs pays respectifs et dans la Communauté européenne et ont évoqué quelques aspects économiques et sociaux du développement rural dans une perspective européenne mondiale.

15. La Conférence a appuyé les propositions du Directeur général, approuvées par le Conseil de la FAO à sa cent sixième session, qui tendent à décentraliser les activités de la FAO et à établir une distinction claire entre ses rôles et activités normatifs et opérationnels, de façon à affermir la position de la FAO en tant que centre d'excellence, tout en renforçant sa présence sur le terrain. La Conférence s'est félicitée du Programme spécial: Production vivrière à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit alimentaire et du Système de prévention des urgences (EMPRES) pour les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes, ainsi que de la création du nouveau Département du développement durable et de la transformation de l'actuel Département du développement en Département de la coopération technique, qui offriront de nouvelles possibilités de coopération à l'intérieur comme à l'extérieur de la Région.

16. Après un débat approfondi, la Conférence a reconnu l'importance de la sécurité alimentaire mondiale et ses liens avec la situation spécifique du secteur agricole et rural de la Région Europe. La Région se trouve confrontée à quatre grands défis: i) la réforme des politiques agricoles et la transformation du secteur agricole des pays d'Europe centrale et orientale; ii) les réformes des politiques agricoles; iii) l'intégration européenne et iv) la libéralisation du commerce international. La suppression de la faim et de la malnutrition est depuis toujours le principal objectif de la FAO et de la Conférence a approuvé la priorité accordée par le Directeur général à la sécurité alimentaire. Un certain nombre d'Etats Membres ont également appuyé la proposition du Directeur général tendant à inscrire les questions de sécurité alimentaire à l'ordre du jour des réunions qui se tiendront à Québec, en octobre 1995, pour commémorer le cinquantième anniversaire de la FAO. Quelques Etats Membres se sont également félicités de la proposition du Directeur général de convoquer un Sommet mondial de l'alimentation en mars 1996, qui de l'avis du Directeur général, serait la première occasion depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 de tenir un débat général et approfondi, à un niveau politique élevé, sur la sécurité alimentaire mondiale dans la perspective d'une population mondiale de 9 milliards d'habitants en 2030.

17. La Conférence a appelé l'attention sur le fait que plusieurs pays de la Région ont connu ces dernières années une situation de guerre et de troubles civils entraînant de lourdes pertes pour le secteur agricole et les populations rurales. En règle générale, la Région se trouve confrontée à des perspectives médiocres et inégales concernant la reprise économique, à un chômage élevé et croissant (notamment dans les zones rurales) et à un déclin de la production agricole dans les économies en transition lié aux mesures d'ajustement structurel en rapport avec les réformes en cours. La Conférence a noté les signes récents d'une reprise progressive de l'activité économique

dans les pays d'Europe centrale et orientale et les progrès sensibles accomplis par ces pays en matière de réformes orientées vers une économie de marché.

18. La Conférence a appuyé les liens étroits et le partenariat efficace entre la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) dont les efforts conjoints pour vaincre la faim et la malnutrition contribuent de manière essentielle à atténuer l'insécurité alimentaire mondiale. Elle a reconnu que le PAM, principale source d'aide alimentaire sous forme de dons aux pays en développement à faible revenu et à déficit vivrier, consacre une part importante de ses ressources à l'aide alimentaire d'urgence en Europe, et elle a pris note de l'appel pressant lancé par le PAM aux Etats Membres de la Région pour qu'ils continuent à verser, et si possible augmentent, leurs contributions au PAM, notamment pour les opérations d'urgence.

19. La Conférence a pris note des principaux éléments des réformes de la Politique agricole commune (PAC) mises en oeuvre depuis 1992 et des ajustements de leur secteur agricole auxquels les Etats Membres de la Communauté européenne ont dû procéder. La ratification du Traité de Maastricht et la réalisation rapide du Marché unique européen constituent une base solide pour le développement futur des économies européennes et de leur secteur agricole. Les réformes visent à améliorer l'équilibre des marchés agricoles, grâce à un contrôle plus efficace de la production, et à renforcer la compétitivité des produits agricoles européens grâce à un programme progressif de réduction des prix et à la dissociation des revenus agricoles de la production. L'amélioration de l'environnement et le maintien d'un nombre suffisant d'exploitations agricoles pour préserver la société rurale sont également des objectifs clés. La Conférence a reconnu les résultats encourageants des réformes qui ont permis de réduire sensiblement la production céréalière en 1993. Elle a noté que les Fonds structurels de la Communauté ont été à nouveau modifiés afin d'intensifier leur impact.

20. La Conférence a noté que l'élargissement de l'Union européenne, grâce à l'intégration de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède, ne dépend plus désormais que de référendums nationaux, à la suite de l'accord sur l'Espace économique européen avec les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Cette intégration obligerait ces pays à apporter d'importantes modifications à leurs politiques agricoles nationales, et leur ouvrirait des perspectives favorables à la croissance de leur production et de leur commerce agricoles. En outre, le commerce agricole mondial est entré dans une nouvelle phase depuis l'heureuse conclusion de l'Uruguay Round des Négociations commerciales multilatérales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). La Conférence a noté que l'Accord sur l'agriculture prévoit une diminution des subventions intérieures à la production agricole ainsi que des subventions aux exportations agricoles, et l'ouverture des marchés, et qu'il aura un impact considérable sur l'agriculture et le commerce européens.

21. Compte tenu de ces événements, la Conférence a suggéré que la FAO évalue l'impact à court et à long terme de l'Accord sur l'agriculture sur les économies en transition vulnérables de la Région Europe, comme elle l'a fait pour les pays en développement à faible revenu et à déficit vivrier.

22. Les relations économiques et agricoles dans la Région Europe sont aussi largement déterminées par les accords passés entre la Communauté européenne et la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Roumanie, qui ont pour objectif d'établir une zone de libre-échange élargie. Toutefois, la Conférence a noté que la Communauté ne devrait pas se considérer comme seul marché d'exportation de ses voisins d'Europe orientale. Dans ce contexte, la conclusion récente de l'Uruguay Round devrait permettre aux produits agricoles de ces pays de pénétrer sur de nouveaux marchés.

23. La Conférence a reconnu en outre que l'avenir de l'agriculture européenne sera influencé par les réformes économiques et sociales en cours dans le secteur agricole et rural des pays d'Europe centrale et orientale, par le biais notamment du commerce des produits alimentaires et agricoles tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières de cette sous-région. Elle a été informée que le processus de privatisation, de restructuration et d'ajustement en cours dans cette sous-région a entraîné la privatisation d'une grande partie des terres agricoles et d'autres avoirs, qui sont désormais entre les mains de propriétaires privés ou de coopératives restructurées appartenant aux agriculteurs. La situation financière difficile du nouveau secteur agricole privé, qui est aussi l'un des principaux freins à la reprise de la production agricole dans la sous-région, a été soulignée. La réduction des subventions et des soutiens aux prix, parallèlement au déclin des revenus réels de la population, a entraîné une baisse de la demande de produits alimentaires et agricoles. Certains pays d'Europe centrale et orientale ont mis au point et appliqué des systèmes de crédit rural subventionné afin d'encourager l'investissement dans un contexte d'inflation élevée et de marchés agricoles déprimés. La Conférence a recommandé que la FAO poursuive et élargisse ses activités et programmes d'appui au processus de transition vers une économie orientée sur le marché. Elle a également plaidé en faveur de l'échange de données d'expérience entre pays concernés.

24. La Conférence a souligné le rôle du secteur agricole dans la préservation du paysage rural et des communautés, de l'emploi et des services ruraux. Elle a rappelé que la participation active des agriculteurs et des communautés rurales aux programmes de développement et d'ajustement est une condition préalable indispensable au succès de ces programmes. Les agriculteurs et les populations rurales devraient être considérés comme des partenaires de développement et non pas simplement comme la cible de programmes sociaux, d'autant plus qu'ils possèdent une expérience précieuse en matière d'agriculture et de modes de vie durables. Les femmes jouent un rôle particulièrement important dans le développement rural, de même que dans la sauvegarde des familles et de la vie communautaire rurales.

25. La Conférence a noté les activités de la FAO en matière de foresterie, notamment le Programme Silva Mediterranea, et en matière de pêches intérieures car ces deux domaines sont importants pour les communautés rurales dans divers types de situation. Elle a demandé que la FAO accorde un soutien accru au Programme d'action forestier méditerranéen en particulier.

26. Un certain nombre d'Etats Membres ont souligné les problèmes spécifiques des pays riverains de la Méditerranée, parmi lesquels la production agricole dans des conditions de pénurie d'eau, de salinité et d'érosion des sols et de désertification, la protection des écosystèmes fragiles et la préservation de races et de variétés spécifiques. La Conférence a demandé à la FAO de mettre en oeuvre des programmes d'assistance aux pays touchés par ces problèmes, dans le cadre d'une approche intégrée du développement des pays méditerranéens.

27. La Conférence a approuvé les activités mises en oeuvre par la FAO sur le plan mondial et en Europe, en application du Programme "Action 21" de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Elle a aussi été informée des rôles et obligations de la FAO en tant que maître d'oeuvre pour divers chapitres du Programme "Action 21".

Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1992-93

28. La Conférence s'est déclarée satisfaite de l'examen détaillé des activités de la FAO en Europe pendant l'exercice 1992-93 dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des

pêches¹. Toutefois, certains Etats Membres ont été d'avis que le document correspondant aurait été plus utile si les activités de la FAO avaient été présentées par rapport aux principaux changements qui affectent l'agriculture européenne. Les Etats Membres ont souligné que la partie du document traitant des activités futures de la FAO dans la Région devrait être étoffée. On a insisté, en outre, pour que ce document tente à l'avenir d'évaluer dans quelle mesure les activités de la FAO répondent aux besoins des pays européens en pleine évolution et comprennent une analyse plus approfondie de l'impact des programmes et des activités de la FAO dans ces pays.

29. Plusieurs Etats Membres ont regretté que le document ne contienne pas d'informations sur les dépenses correspondant aux différentes activités de la FAO en Europe pendant la période considérée, ni d'évaluation qualitative de ces activités. Ils ont demandé que ces informations sur les ressources ordinaires et extrabudgétaires et sur les contributions respectives du Bureau régional pour l'Europe et de la Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois soient disponibles à l'avenir. Des informations ont aussi été demandées sur les ressources disponibles pour l'exercice en cours et sur l'impact de l'augmentation du nombre de pays membres de la Région sur l'allocation des ressources. On s'est en outre demandé pourquoi la préparation du prochain Plan à moyen terme 1996-2001 ne figurait pas à l'ordre du jour.

30. Dans sa réponse, le Secrétariat a informé la Conférence que si des informations spécifiques sur le travail et le budget de la FAO dans la Région sont disponibles dans la documentation pertinente de l'Organisation, il n'a pas été possible de préparer à temps et de présenter à la Conférence une documentation complète sur les activités futures de la FAO, compte tenu des décisions prises tout récemment par le Conseil à sa cent sixième session, et la nécessité de réviser et d'améliorer le système actuel de suivi des dépenses de la FAO (c'est-à-dire FINSYS et PERSYS). La décentralisation et la régionalisation des activités de la FAO devraient permettre à l'avenir un examen analytique des programmes et activités par les Bureaux régionaux.

31. Etant donné que les ressources du Programme de coopération technique (PCT) sont devenues et demeureront probablement la principale source de financement des activités de la FAO dans la Région, on a suggéré qu'à l'avenir les informations pertinentes soient incluses dans le rapport, de même que des informations sur les ressources extrabudgétaires déjà disponibles.

32. La Conférence a recommandé que la FAO se fixe pour priorité en Europe la promotion du développement durable de l'agriculture, des forêts et des pêches. S'agissant des politiques sous-régionales, la priorité essentielle est de fournir une assistance aux pays d'Europe centrale et orientale dans la phase de transition. La Conférence a recommandé que les activités de la FAO relatives à la CNUED soient intégrées dans les projets concernant la protection des sols, des eaux et des forêts et les technologies durables.

33. De nombreux Etats Membres se sont déclarés satisfaits des activités du Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (SCORENA), centrées sur les systèmes et technologies de production agricole durables et respectueux de l'environnement. La Conférence a recommandé que le système de réseaux soit encore élargi de façon à mieux tenir compte de l'évolution de la recherche-développement agricole et à accorder une attention prioritaire aux économies en transition. On a souligné le rôle important joué par SCORENA dans l'échange d'informations sur la recherche-développement et l'établissement de liens entre institutions scientifiques, ainsi que sa capacité à attirer et à canaliser les financements disponibles. Un Etat Membre a vivement recommandé que les priorités du programme SCORENA soient fixées en

¹ Voir document ERC/94/2

fonction de la viabilité et de l'économie des cultures et des technologies, en s'appuyant sur l'expérience déjà acquise par d'autres pays. Un certain nombre d'Etats Membres ont recommandé que les activités d'ESCORENA soient étroitement intégrées à celles du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI). On a souligné également que l'important potentiel des pays d'Europe centrale et orientale en matière de recherche-développement agricole devrait, le cas échéant, être intégré dans les réseaux. Un Etat Membre a proposé, en outre, de réviser la structure d'ESCORENA et d'envisager de créer deux réseaux horizontaux sur l'agriculture durable et sur les problèmes de désertification et de gestion des ressources en eau dans le bassin méditerranéen.

34. La Conférence a appuyé l'initiative du Groupe intergouvernemental sur les agrumes de créer un réseau technique et économique intégré sur la production d'agrumes dans le bassin méditerranéen.

35. La Conférence s'est déclarée satisfaite des activités de la Commission européenne consultative pour les pêches dans les eaux intérieures (CECPI) et a souligné sa contribution à l'aménagement des pêches en Europe. Un certain nombre d'Etats Membres ont demandé que la FAO renforce son soutien aux programmes de la CECPI.

36. On a souligné l'importance des activités de la Commission européenne des forêts (CEF). La Conférence a vivement recommandé que la FAO continue à appuyer ces activités en liaison étroite avec la Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois. La FAO a aidé les pays méditerranéens, dans le cadre de Silva Mediterranea, à promouvoir le Programme d'action forestier, comme demandé par la CNUED. Compte tenu de l'importance de la foresterie dans les économies rurales, on a formulé l'espoir que des ressources supplémentaires soient mises à la disposition de ce domaine d'activités.

37. La Conférence a été informée des nombreuses activités du Groupe de travail sur les femmes et la famille agricole dans le développement rural. La Conférence s'est déclaré satisfaite de ces activités et a demandé à la FAO de renforcer son soutien dans ce domaine, compte tenu du rôle important des femmes dans tous les aspects de l'environnement rural, de la vie familiale à l'agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Les activités du Groupe de travail à l'appui des petites entreprises et de la formation d'animateurs communautaires ont été particulièrement appréciées. Un certain nombre d'Etats Membres ont vivement appuyé le programme entrepris récemment pour étudier le rôle et le statut des femmes rurales dans les économies en transition.

38. Les activités de la FAO dans le domaine des ressources génétiques végétales et animales, menées en collaboration avec le CIRP, font partie des intérêts prioritaires d'un grand nombre d'Etats Membres. A cet égard, de nombreux membres ont demandé à la FAO de continuer à appuyer la conservation des ressources génétiques végétales et animales, la gestion des banques de gènes et l'établissement d'une documentation sur les collections de matériel génétique.

39. L'appui de la FAO aux économies en transition dans le domaine des politiques agricoles a été très apprécié. Notamment, un certain nombre d'Etats Membres se sont félicités des Consultations ministérielles sur les politiques agricoles des pays d'Europe centrale et orientale, convoquées avec l'assistance de la FAO. Les activités et contributions du Groupe permanent sur les politiques agricoles européennes, y compris sa contribution importante aux débats du Comité de l'agriculture, ont été particulièrement appréciées. A cet égard, la Conférence a pris note des examens et synthèses effectués par des ateliers sur les politiques agricoles en transition, tels que l'Atelier Nitra II tenu en mai 1994, et s'est félicitée à l'avance de la publication prochaine de rapports et de documents d'orientation nationaux.

40. La Conférence a pris note également du compte rendu présenté oralement par le Secrétariat sur la réunion du Codex Alimentarius tenue à Stockholm en 1994.

Conclusions de la cent sixième session du Conseil et répercussions sur les activités présentes et futures de la FAO dans la Région

41. La Conférence a été informée qu'il n'a pas été possible, faute de temps, de préparer un document sur ce point de l'ordre du jour sans courir le risque de préjuger des débats de la cent sixième session du Conseil de la FAO relatifs à l'examen par le Directeur général des programmes, structures et politiques de l'Organisation entrepris conformément à la Résolution 10/93 de la Conférence.

42. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. José Ramon López Portillo, a fait oralement une synthèse des conclusions de la session du Conseil, qui figure à l'annexe F du présent rapport.

43. La Conférence a aussi été informée que le débat du Conseil sur cette question s'est déroulé dans un excellent esprit de coopération.

44. La Conférence a noté la décision prise par le Conseil d'approuver les orientations stratégiques des propositions du Directeur général: poursuite de la décentralisation, renforcement des capacités nationales, affermissement de la FAO comme centre d'excellence, recherche d'une plus grande efficacité grâce à l'ajustement des structures, à la rationalisation des procédures et à une politique ferme de réduction des coûts.

45. La Conférence a noté également que le Conseil a approuvé les lignes directrices et le schéma général de la restructuration proposée par le Directeur général. A cet égard, la Conférence a noté avec satisfaction que la participation active des Etats Membres serait sollicitée à tous les stades de ce processus dynamique de changement.

46. Un autre aspect présentant un intérêt particulier pour la Conférence et pour la Région est la décision du Conseil de mettre progressivement en oeuvre une politique de décentralisation grâce au renforcement des Bureaux régionaux, qui seraient dotés d'équipes techniques multidisciplinaires. A cet égard, la Conférence a pris note de la décision du Conseil d'établir des bureaux sous-régionaux pour l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est, les îles du Pacifique, les Caraïbes et l'Europe centrale et orientale. Elle a également été informée que le Directeur général a l'intention de redéployer le personnel actuellement en poste dans les Divisions mixtes FAO/Commissions économiques régionales des Nations Unies.

47. Compte tenu des problèmes majeurs que posent actuellement les pays d'Europe centrale et orientale, plusieurs Etats Membres ont suggéré qu'un examen minutieux des activités de la FAO entreprises conjointement avec la Commission économique pour l'Europe s'impose, et que des consultations appropriées devraient avoir lieu avec les Commissions régionales des Nations Unies. Ces Etats Membres ont estimé qu'il est important de conserver la capacité actuelle de soutien aux activités en cours de la Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois. Certains Etats Membres ont suggéré que l'on envisage de transférer le Bureau régional pour l'Europe, qui est actuellement à Rome, ailleurs en Europe, au lieu de créer un bureau sous-régional supplémentaire pour l'Europe centrale et orientale. D'autres ont souligné la nécessité pour la FAO de s'occuper de l'ensemble de la Région Europe, tout en répondant, par le biais d'un bureau sous-régional, aux besoins spécifiques des pays d'Europe centrale et orientale.

48. La Conférence a été informée par le Directeur général de sa ferme intention de mettre en oeuvre les décisions prises par le Conseil à sa cent sixième session, dans les limites du Programme de travail et budget approuvé, et conformément à la Résolution 10/93 de la Conférence. Le Directeur général a souligné que, pour donner suite aux décisions de la Conférence et du Conseil, il était indispensable de redéployer le personnel actuellement en poste dans les Divisions mixtes, tout en assurant la poursuite des activités conjointes fructueuses entreprises avec les Commissions régionales des Nations Unies.

Introduction de techniques de production respectueuses de l'environnement en vue d'une agriculture durable en Europe

49. La Conférence a examiné ce point en s'appuyant sur le document du Secrétariat². Elle a jugé particulièrement opportun un débat sur cette question et elle a également apprécié la présentation complète et équilibrée d'une question difficile et complexe que donne ce document. Les politiques agricoles et alimentaires doivent concilier des objectifs souvent contradictoires, à savoir garantir les revenus des agriculteurs et par conséquent des communautés et populations rurales, tout en satisfaisant la demande de produits sains et variés, à des prix raisonnables, émanant des consommateurs. Depuis quelques années, on parle de plus en plus de défense de l'environnement et de systèmes de production agricole durables. En même temps, l'agriculture se présente sous la forme d'une mosaïque extrêmement complexe de situations différentes, tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre de la Région, exigeant des politiques et technologies différentes de défense de l'environnement.

50. La Conférence a noté que, dans le contexte européen, les problèmes écologiques que posent la dégradation et la contamination des sols et des eaux, le bouleversement et la perte des biotopes et de l'habitat de la faune sauvage, ainsi que la perte de biodiversité, sont presque toujours dus à des pratiques agricoles intensives traditionnelles. Celles-ci impliquent souvent une utilisation excessive de produits agrochimiques liée à des systèmes de cultures agro-industriels et à des systèmes d'élevage intensifs, qui posent des problèmes de gestion des effluents. La Conférence s'est félicitée de ce que de nombreux Etats Membres aient formulé des stratégies et adoptent des mesures et des programmes visant à atténuer ces problèmes. Dans un cadre réglementaire fourni par la Communauté européenne, les réformes de la PAC constituent une base utile pour mettre en oeuvre des changements. Plusieurs Etats Membres ont cité des initiatives allant dans ce sens: programmes de mise en réserve de terres, appui à une agriculture écologique et législation réglementant l'utilisation des produits agrochimiques. La Conférence a souligné que, si les mesures de contrôle et de réglementation sont des éléments importants d'une stratégie alimentaire et agricole écologiquement durable, les projets volontaires, à condition d'être accompagnés d'un ensemble approprié d'incitations, peuvent servir à promouvoir l'adoption de technologies plus respectueuses de l'environnement. Les échanges de vue sur ces activités ont aussi été extrêmement utiles.

51. La Conférence est convenue qu'une structure agraire fondée sur l'exploitation agricole familiale est la plus adaptée aux objectifs écologiques, y compris à l'entretien des paysages agraires à des fins touristiques et récréatives, tout en étant capable de répondre aux objectifs de production. Elle a appelé l'attention sur la nécessité de prévenir les effets négatifs sur l'environnement des ajustements imposés au secteur agricole par les nouvelles politiques ou par la réforme des politiques actuelles. Celles-ci ne devraient pas entraîner l'abandon ou la perte de cultures ou de systèmes de production traditionnels, qui sont respectueux de l'environnement dans

² ERC/94/3.

la mesure où ils assurent une protection contre l'érosion des sols, le maintien de la biodiversité et la conservation des eaux.

52. La Conférence a noté l'attention croissante portée à la question du commerce et de l'environnement, et en particulier au commerce de produits agricoles qui pourraient être obtenus grâce à diverses technologies plus ou moins respectueuses de l'environnement et aux coûts souvent plus élevés des méthodes de production durables et respectueuses de l'environnement. Dans plusieurs Etats Membres, l'introduction de méthodes de production respectueuses de l'environnement est liée aux denrées produites pour les marchés d'exportation, où les normes en matière d'environnement, fondées sur une forte sensibilisation du consommateur à la qualité du produit, sont particulièrement strictes. Tout en reconnaissant que les pays commerçants recherchent des conditions justes et équitables, la Conférence a demandé que les normes en matière d'environnement ne constituent pas un obstacle supplémentaire au commerce agricole.

53. La Conférence a souligné que la foresterie joue souvent un rôle clé dans des systèmes agricoles durables et néanmoins rémunérateurs, dans toutes sortes de situations existant en Europe, notamment dans les zones montagneuses et dans d'autres zones marginales. Dans ce contexte, elle a appelé l'attention sur les conclusions de la deuxième Conférence ministérielle sur la protection des forêts européennes, tenue à Helsinki en juin 1993, et sur l'incidence des incendies de forêt. Elle a demandé que les documents sur l'agriculture et l'environnement qui lui seront présentés à l'avenir traitent explicitement de l'interaction de la foresterie et de l'agriculture, élevage compris, la forêt étant considérée tant dans une perspective écologique que comme source de revenus et d'emplois pour les agriculteurs et les communautés rurales.

54. La Conférence a noté l'absence actuelle d'un système complet et universellement accepté de normes et d'indicateurs écologiques et permettrait de fixer des critères en matière de durabilité écologique, d'acceptabilité sociale et de viabilité économique. Elle a demandé que la FAO, en coopération avec d'autres organisations comme la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), participe à l'élaboration de ces normes et indicateurs et encourage leur adoption par tous les pays de la Région. On a également appelé l'attention sur les directives écologiques récemment adoptées par la FAO. De même, on a demandé à la FAO d'entretenir une étroite coopération avec l'OCDE pour l'élaboration de directives.

55. En examinant les problèmes écologiques liés à l'agriculture dans la Région, la Conférence a souligné l'importance de la recherche appliquée pour l'élaboration de technologies respectueuses de l'environnement, d'une formation appropriée des agriculteurs et de l'éducation tant des consommateurs que des responsables politiques. La fourniture et la diffusion d'informations est un préalable indispensable à l'adoption généralisée de ces technologies en Europe. La Conférence a recommandé que la FAO, et en particulier le nouveau Département du développement durable, jouent un rôle actif dans ce domaine, en collaboration avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales telles que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Commission européenne d'agriculture et la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM). Le Bureau régional pour l'Europe, et en particulier son Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (SCORENA), devraient également contribuer dans une large mesure à l'échange de résultats de recherches appliquées et à la diffusion d'informations sur les technologies appropriées. En particulier, les Etats Membres d'Europe centrale et orientale devraient participer davantage à SCORENA, qui devrait pour sa part traiter de questions intersectorielles plus générales. En outre, la FAO devrait améliorer encore ses capacités en tant que centre d'excellence en matière d'agriculture et d'environnement, en favorisant notamment une meilleure connaissance des processus biologiques sous-jacents, ainsi qu'en ébauchant les perspectives d'une agriculture durable dans diverses conditions et plus particulièrement en étudiant la façon de répartir les coûts supplémentaires correspondants.

56. La Conférence a été informée des responsabilités de chaque pays en ce qui concerne les rapports à soumettre à la Commission du développement durable, à sa prochaine session prévue pour avril 1995, au cours de laquelle la question du développement agricole et rural durable (chapitre 14 d'"Action 21" de la CNUED) sera examinée et pour laquelle la FAO a été désignée maître d'oeuvre de la coordination au sein du système des Nations Unies. Les rapports sur les progrès accomplis sur la voie de systèmes agricoles plus respectueux de l'environnement en Europe, région qui assure une part importante de la production et du commerce alimentaires et agricoles mondiaux, constitueront une contribution très attendue et capitale à la mise en oeuvre d'"Action 21".

Nouvelles habitudes de consommation alimentaire, contrôle de la qualité des aliments en Europe et adaptation de la production agricole

57. Le débat a porté sur les changements dans les habitudes de consommation alimentaire en Europe, la demande accrue de la part des consommateurs de denrées alimentaires de meilleure qualité et les incidences de ces facteurs sur l'agriculture européenne³. La Conférence a noté l'influence des changements dans les habitudes alimentaires et les modes de vie des consommateurs et de la hausse des revenus sur les systèmes européens de production, de transformation et de commercialisation des aliments.

58. La Conférence a noté un certain nombre d'incidences sur l'agriculture européenne. La demande accrue de plats précuisinés, tels que les aliments réfrigérés et les repas tout prêts, de même que la tendance croissante à prendre ses repas au restaurant ou dans des établissements de restauration rapide, l'expansion des programmes institutionnels d'alimentation et l'évolution des méthodes de production et de transformation modifient rapidement le profil des denrées alimentaires disponibles sur les marchés européens. Tandis que la demande globale de chaque grand groupe d'aliments (viande, lait, fruits, légumes, céréales) augmente lentement, l'intérêt croissant des consommateurs pour des produits plus nourrissants, plus sains et plus commodes modifie sensiblement la demande de produits au sein de chacun de ces groupes et les habitudes nationales de consommation alimentaire. On a noté la demande croissante d'aliments produits grâce à des procédés exigeant moins de pesticides ou d'autres intrants agricoles intensifs, ainsi que d'aliments traditionnels ou d'origine spécifique.

59. La Conférence a pris note de l'élaboration continue de mécanismes de contrôle de la qualité des denrées alimentaires dans toute l'Europe, qui reposent sur les directives de l'Union européenne et sur les normes, codes d'usages et limites de résidus de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Ces mécanismes visent à améliorer le contrôle de la qualité et de l'innocuité des aliments tout au long de la chaîne alimentaire et imposent de nouvelles exigences aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux industriels et aux négociants, qu'il s'agisse de commerce intérieur ou de commerce international.

60. La Conférence s'est félicitée des travaux de la Commission du Codex Alimentarius et a signalé leur importance accrue, compte tenu des conclusions des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round du GATT qui viennent de s'achever. Elle a demandé l'accélération des travaux de la Commission du Codex Alimentarius, notamment en matière d'inspection, d'analyse et de certification des denrées alimentaires importées et exportées et a souligné la nécessité d'une forte participation des groupes de consommateurs aux travaux du Codex. Les rapports entre les travaux du Codex et les accords de l'Uruguay Round du GATT sur les obstacles sanitaires, phytosanitaires et normatifs au commerce ont été évoqués, de même que

³ ERC/94/4.

l'appel lancé dans les accords de l'Uruguay Round pour que les pays développés aident les pays en développement et ceux en transition à se conformer aux nouvelles exigences du GATT. La Conférence a pris note de la coopération envisagée avec le GATT pour des activités liées au Codex, notamment la création d'un poste du cadre organique de la FAO pour assurer une liaison solide et une collaboration technique avec le GATT et son successeur, la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Les Etats Membres d'Europe orientale en transition ont appelé l'attention sur leur espoir de voir la FAO et les pays d'Europe occidentale contribuer davantage au renforcement de leurs systèmes de contrôle de la qualité et de l'innocuité des denrées alimentaires au niveau gouvernemental comme dans le secteur de l'industrie alimentaire. Le rôle du Comité de coordination du Codex a été évoqué à cet égard et les Etats Membres ont demandé à ce Comité de prendre une part plus active à la coordination des travaux européens en matière de qualité et d'innocuité des aliments.

61. La Conférence a noté que les nouveaux aspects de la commercialisation des produits finals, tels que les progrès des ventes par l'intermédiaire de grandes chaînes de supermarchés, les nouvelles réactions des consommateurs à divers produits alimentaires, les produits et procédés nouveaux et novateurs, et la demande accrue d'aliments de meilleure qualité et plus sûrs, exigent de modifier les modes et politiques de production agricole et d'améliorer les processus de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires. En particulier, la nécessaire coordination verticale du marché exigera des agriculteurs qu'ils produisent des produits de haute qualité adaptés à des modes de transformation et de commercialisation très spécifiques. On a aussi noté que, parallèlement à l'évolution des habitudes alimentaires, les agriculteurs et les coopératives commencent à produire et à commercialiser des produits locaux tels que des viandes, fromages, fruits et légumes de meilleure qualité, qui renforceront l'influence des producteurs dans la chaîne alimentaire. Ces initiatives tendront aussi à renforcer la demande d'aliments plus traditionnels et auront un effet bénéfique sur le développement rural, en augmentant les possibilités de revenus et les besoins en main-d'oeuvre des populations rurales.

62. La Conférence a souligné le rôle de la recherche agricole dans l'élaboration de nouveaux produits alimentaires et a insisté sur l'utilité de systèmes d'information destinés à fournir aux agriculteurs, aux industriels et aux consommateurs des informations exactes sur ces recherches. Si les agriculteurs, le secteur privé et les universitaires ont tous un rôle à jouer, les services gouvernementaux de recherche et de vulgarisation continueront à assumer un rôle clé en la matière. Outre les travaux de recherche et de vulgarisation sur les méthodes de production et de transformation de base, les consommateurs s'intéressent aux aliments produits par des méthodes soucieuses du bien-être des animaux, à l'utilisation appropriée des médicaments vétérinaires, à la lutte contre les micro-organismes pathogènes et aux progrès des biotechnologies. On a noté que la sensibilisation des consommateurs aux aspects sanitaires et nutritionnels exige que l'on porte une attention accrue à l'utilisation des additifs alimentaires, ainsi qu'à l'étiquetage des denrées et à l'information sur la commercialisation du produit. On a appelé l'attention sur la nécessité d'évaluer soigneusement les nouvelles données scientifiques avant d'alerter la presse afin d'éviter que des informations incomplètes ou inexactes n'inquiètent inutilement les consommateurs ou ne perturbent les schémas de production alimentaire. Plusieurs Etats Membres ont mentionné que l'élaboration et l'application de politiques générales concernant l'amélioration des approvisionnements alimentaires et de la nutrition seraient directement liées aux systèmes de recherche agricole, de production et d'information sur les denrées alimentaires.

63. La Conférence a approuvé les conclusions énoncées dans le document d'information. Elle a demandé à la FAO d'effectuer d'autres études dans ce domaine, y compris sur le poisson et les produits dérivés, et d'organiser des séminaires, ateliers et autres réunions appropriées pour promouvoir les échanges d'informations entre les pays de la Région sur l'évolution des habitudes alimentaire et sur les besoins en matières de contrôle de qualité. Elle a signalé que l'assistance

fournie par la FAO et les pays développés aux pays en développement ou en transition pour améliorer la qualité et l'innocuité de leurs denrées alimentaires, ainsi que l'information sur la recherche dans ce domaine et la commercialisation de denrées alimentaires, est indispensable à une meilleure protection des consommateurs de tous les pays et à la promotion du commerce régional et international des denrées de consommation alimentaire et a noté qu'il importe d'améliorer les approvisionnements alimentaires et la nutrition pour garantir la sécurité alimentaire de tous.

Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation en 1996

64. La Conférence a été informée par le Secrétariat que le document prévu pour ce point⁴ n'était qu'un document d'information préliminaire et qu'il avait donc fait l'objet d'un nouveau tirage⁵. Une version révisée de ce document serait envoyée officiellement à tous les Etats Membres de la Région pour observations, compte tenu de l'intention du Directeur général de convoquer un Sommet mondial de l'alimentation en 1996, et dans le cadre du processus préparatoire à cette réunion.

65. En ce qui concerne l'objectif d'un tel sommet, la Conférence a été informée qu'il devait servir à sensibiliser les dirigeants et leurs représentants aux questions alimentaires mondiales, afin d'obtenir un engagement politique en vue d'une action future, tant à l'échelon national qu'au niveau international, visant à améliorer la sécurité alimentaire mondiale. Le Directeur général n'avait pas l'intention de rechercher des ressources financières supplémentaires, ni de proposer de nouvelles structures à cette fin.

66. A propos du processus préparatoire, deux Etats Membres ont proposé que cette question soit examinée lors des réunions de haut niveau prévues en 1994 et 1995, y compris la deuxième Consultation ministérielle sur les politiques agricoles dans la sous-région d'Europe centrale et orientale.

67. De nombreux Etats Membres, notant le caractère préliminaire du document, ont déclaré qu'ils préféreraient attendre une date ultérieure pour se prononcer sur la question dans les instances appropriées de la FAO.

Cinquantième anniversaire de la FAO

68. La délégation canadienne a informé la Conférence des célébrations prévues pour le cinquantième anniversaire de la FAO, qui se tiendront à Québec en octobre 1995, et de leurs liens avec le Sommet mondial de l'alimentation qui est proposé. Les Gouvernements du Canada et de la province de Québec, ainsi que la ville de Québec, organiseront du 11 au 13 octobre 1995 un symposium commémoratif international sur plusieurs questions de sécurité alimentaire; une cérémonie aurait lieu le 16 octobre au Château Frontenac, à l'endroit même où la FAO a été fondée en 1945; et la "Déclaration de Québec" - la déclaration sur l'alimentation et l'agriculture du cinquantième anniversaire -, dont la Conférence de la FAO a demandé la préparation à sa vingt-septième session, sera adoptée par les participants au Sommet mondial. Le Directeur général convoquera à cette occasion à Québec une réunion ministérielle pour préparer le document à soumettre au Sommet mondial de l'alimentation.

⁴ ERC/94/6.

⁵ Sous la cote ERC/94/Inf.11.

AUTRES QUESTIONS

Représentation de la Région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)⁶

69. La Conférence a été informée des activités de recherche-développement menées sous l'égide du GCRAI, en veillant en particulier à assurer une participation et une représentation adéquates des centres de recherche des Etats Membres d'Europe centrale et orientale. Elle a également été informée des recommandations de la réunion à mi-parcours du GCRAI (New Delhi, 23-27 mai 1994), notamment en ce qui concerne la situation financière du GCRAI. La Conférence a appuyé l'invitation faite aux donateurs du GCRAI en vue d'obtenir des contributions extrabudgétaires qui permettraient d'assurer la participation des Représentants régionaux aux activités du GCRAI.

70. M. Rein Teinberg, Représentant de l'Estonie, a été élu pour la période quadriennale 1995-98 comme représentant de la Région au GCRAI. La Conférence a aussi approuvé à l'unanimité les propositions qui figurent dans le document qui lui a été soumis⁷. Ces propositions ont été identifiées en consultation avec le Comité de supervision du GCRAI qui vient d'être mis en place et les Bureaux régionaux de la FAO afin d'amener la représentation régionale à être plus efficace et mieux en mesure de prendre en compte les vues et les aspirations des Etats Membres de la Région en ce qui concerne les activités du GCRAI. Les paragraphes pertinents sont reproduits à l'annexe G du présent rapport.

Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition

71. La Conférence a entendu un rapport sur les activités de suivi entreprises par la FAO et les pays de la Région pour appliquer les recommandations de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN) tenue à Rome en décembre 1992. Des informations ont été fournies sur les travaux que la FAO mène avec les Etats Membres, en coopération avec l'OMS et d'autres institutions internationales concernées, pour formuler des plans d'action nationaux pour la nutrition et exécuter des projets spécifiques liés aux thèmes de la CIN comme les activités portant sur la qualité et l'innocuité des produits alimentaires en Europe orientale et centrale. La Conférence a aussi noté les activités de suivi de la CIN en cours dans divers Etats Membres de la région, ainsi que l'appui fourni par certains Etats Membres pour aider à appliquer les recommandations de la CIN dans les pays en développement. La Conférence a aussi été informée que la FAO organiserait, conjointement avec l'OMS, une Consultation d'experts chargée de formuler des directives alimentaires au niveau national qui reposeraient sur des bases et des choix scientifiques solides et qui traiteraient des divers problèmes liés à la sous-alimentation, des maladies de carence en micronutriments et des questions de suralimentation qui affectent de nombreux groupes d'âge dans chaque pays.

Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture

72. La Conférence a été informée que le projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture⁸ a été préparé conformément à la Résolution 4/93 sur le cinquantième anniversaire de l'Organisation en 1995, adoptée à la vingt-septième session de la Conférence en novembre 1993.

⁶ ERC/94/4

⁷ par. 6 à 9 du document ERC/94/Sup.1.

⁸ ERC/94/INF/7

Conformément à cette Résolution, un projet de Déclaration sera présenté à toutes les Conférences régionales en 1994 et les Etats Membres seront invités à présenter leurs observations par écrit dans un délai prescrit. Dans le cas de la Région Europe, la date limite de présentation de ces observations était le 10 août 1994.

73. Le projet de texte sera révisé par le Secrétariat conformément aux observations écrites présentées par les Etats Membres. Le projet révisé sera ensuite présenté, pour examen, à la cent huitième session du Conseil, de la FAO en juin 1995. Le texte sera alors révisé de nouveau, compte tenu des délibérations du Conseil, et présenté à la Conférence à sa vingt-huitième session en novembre 1995. Conformément à la Résolution 4/93, le projet final sera aussi présenté, pour approbation, à la cérémonie marquant le cinquantième anniversaire à Québec (Canada) le 16 octobre 1995.

74. La Conférence a en outre été informée que la Résolution 4/93 invitait aussi tous les Etats Membres à commémorer l'anniversaire de la FAO comme il convient vu l'importance de l'événement. De nombreuses activités sont déjà envisagées. Par exemple, plus de 50 pays ont déjà décidé d'émettre des timbres spéciaux à cette occasion et plus de 25 pays ont indiqué qu'ils mettraient en circulation des monnaies commémoratives.

75. Afin de faciliter l'examen par les Etats Membres des célébrations prévues, le Directeur général a déjà décidé que le thème de la Journée mondiale de l'alimentation pour 1995, "Nourrir le monde", serait aussi le thème de la cérémonie d'anniversaire.

Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

76. La délégation israélienne a réitéré son invitation, déjà présentée par son Gouvernement, d'accueillir la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe en 1996 à Tel-Aviv. La Conférence a accueilli à l'unanimité l'invitation faite par la délégation israélienne, qui sera transmise au Directeur général pour décision, en consultation avec les gouvernements des Etats Membres de la région.

Adoption du rapport

77. La Conférence a recommandé que pour les conférences régionales à venir, l'ordre du jour annoté indique clairement les points soumis pour examen et/ou décision et les points soumis pour information, conformément à l'usage déjà adopté par le Conseil de la FAO et par ses Comités.

78. Avec quelques modifications, le texte du projet de rapport a été approuvé par la Conférence.

Clôture de la Conférence

79. Au nom des participants, le délégué de Malte a remercié le Gouvernement irlandais de l'excellente organisation et de la qualité de l'hospitalité pendant la Conférence, ainsi que des voyages d'étude extrêmement intéressants.

80. Au nom du Directeur général, M. P.J. Mahler, Conseiller spécial du Directeur général, Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable, a remercié le Gouvernement irlandais de l'excellente organisation de la Conférence et de l'hospitalité généreuse offerte à tous les participants. M. Mahler a exprimé la gratitude de la FAO pour les débats fructueux, et il s'est félicité du haut niveau de représentation à cette Conférence. Il a rappelé que les pays d'Europe ont toujours accordé leur plein soutien à l'Organisation. La Conférence a fait

des recommandations constructives visant les activités de la FAO dans la Région Europe qui seront dûment prises en considération. Il a aussi rendu hommage au Président, M. Joe Walsh, T.D., aux Vice-Présidents et au Rapporteur, dont la présence et l'expérience ont assuré le plein succès de cette Conférence.

81. Le Vice-Président de la Conférence a remercié le gouvernement hôte et, en particulier, M. Joe Walsh, T.D., le Comité national d'organisation et le personnel du Ministère irlandais de l'agriculture qui ont fourni d'excellentes installations et assuré le bon déroulement de la Conférence.

82. Après avoir remercié le Directeur général, ses collaborateurs, les interprètes, les organisateurs et tous ceux qui ont contribué à la préparation et au déroulement de la session, le Vice-Président a déclaré la Conférence close.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

I. INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE(ONU)
6. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la Région y compris les perspectives d'avenir à la lumière des événements régionaux et mondiaux récents
7. Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1992-93
8. Conclusions de la cent sixième session du Conseil et répercussions sur les activités présentes et futures de la FAO dans la Région.

III. QUESTIONS RELATIVES AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

9. Introduction de techniques respectueuses de l'environnement en vue d'une agriculture durable en Europe

Le Plan à moyen terme de la FAO (1994-99) pour la Région Europe fait état de l'inquiétude croissante que suscite la grave dégradation de l'environnement et des ressources naturelles et souligne qu'il faut développer l'agriculture durable et les technologies rurales. A cet égard, la Conférence régionale pour l'Europe, à sa dix-huitième session, a insisté sur la nécessité de rattacher les politiques nationales et régionales aux objectifs de la CNUED et du Programme "Action 21". Cette orientation donne un nouveau rôle à la recherche, à la formation et à la vulgarisation qui, au cours de la prochaine décennie, devraient viser essentiellement à mettre au point des techniques respectueuses de l'environnement en vue d'une agriculture durable, sans oublier les pêches et la production forestière. Le débat sur cette question a pour objectif d'examiner la meilleure façon d'atteindre ce but et d'étudier le rôle que la FAO, grâce à ses réseaux de recherche coopérative, pourrait jouer dans l'application du Programme "Action 21" dans la Région Europe.

10. Nouvelles habitudes de consommation alimentaire, contrôle de la qualité des aliments en Europe et adaptation de la production agricole

L'évolution des niveaux de vie, le souci croissant des consommateurs pour la santé et l'environnement, l'importance que prennent la qualité des aliments, les régimes alimentaires "équilibrés" et une alimentation "saine" ont tous eu une incidence profonde sur les habitudes de consommation en Europe. Une part croissante de la valeur de la production agricole provient de formes particulières de production se vendant à un prix plus élevé pour répondre à une demande toujours plus sophistiquée. La transformation des produits

alimentaires entre le stade de la production et celui de la consommation crée de nouveaux liens entre producteurs et entreprises de transformation et de commercialisation. Les qualifications agricoles font peu à peu une plus large place aux spécialistes en études de marchés. L'examen de cette question vise à mettre en lumière ces tendances et leurs effets sur le secteur agricole, et notamment sur les pêches et les produits forestiers, ainsi que leurs différenciation interne. A ce propos, le document soulève certaines questions importantes concernant les futures structures de la consommation et de la production agricoles, compte tenu des considérations de durabilité analysées au point 8 de l'ordre du jour.

11. Préparatifs d'un Sommet mondial de l'alimentation 1996
12. Représentation de la Région au GCRAI
13. Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition
14. Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture

IV. CONCLUSIONS

15. Autres questions
16. Date et lieu de la vingtième Conférence régionale pour l'Europe
17. Adoption du rapport
18. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman	:	
Président	:	Joe WALSH (Ireland)
Presidente	:	
Vice-Chairmen	:	Ivan TARNAJ (Croatia)
Vice-Présidents	:	John GLISTRUP (Denmark)
Vicepresidentes	:	Hans POPP (Switzerland)
Rapporteur	:	Ms Tzipora RIMON (Israel)
Independent Chairman of the Council	:	
Président du Conseil	:	José Ramón LOPEZ PORTILLO
Presidente independiente del Consejo	:	

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION
ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION

ALBANIA - ALBANIE

Délégué

Pavli QESKU
Ambassadeur
Ambassade de la République d'Albanie
Londres

Suppléant

Fatos HARIZAJ
Conseiller auprès du Président
Tirana

ARMENIA - ARMENIE

Delegate

Ishklau MARDIROSSIAN
Deputy Minister for Agriculture
Yerevan

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate

Hermann REDL
Director
International Division
Federal Ministry of Agriculture
and Forestry
Vienna

Alternate

Ms Gertraud PICHLER
President
ECA Working Party on Women and
the Agricultural Family
in Rural Development
Federal Ministry of Agriculture
and Forestry
Vienna

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Délégué

Mme Colette TAQUET
Premier secrétaire
Chargé d'affaires
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

Suppléant

Emile DETRAUX
Ingénieur en Chef
Directeur du service des organisations
internationales
Ministère des petites et moyennes
entreprises et de l'agriculture
Bruxelles

**BOSNIA AND HERZEGOVINA -
BOSNIE-HERZEGOVINE -
BOSNIA Y HERZEGOVINA**

BULGARIA - BULGARIE

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Delegate

Ivan TARNAJ
Minister for Agriculture and Forestry
Zagreb

Alternates

Vlado BICANIC
Deputy Minister for Agriculture
and Forestry
Zagreb

Ms Lidija MRKOCI

Head of Division for International
Relationship
Ministry of Agriculture and Forestry
Zagreb

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate

Costas PETRIDES
Minister for Agriculture, Natural
Resources and the Environment
Nicosia

Alternates

Christodoulos CHRISTODOULOU
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Natural Resources
and the Environment
Nicosia

Haris ZANNETIS
Agricultural Officer
Ministry of Agriculture, Natural Resources
and the Environment
Nicosia

**CZECH REPUBLIC -
REPUBLIQUE TCHEQUE -
REPUBLICA CHECA**

Delegate
Josef LUX
Deputy Prime Minister and
Minister for Agriculture
Prague

Alternates
Jan STEHLIK
Vice Minister for Agriculture
Prague

Petr BLIZKOVSKY
Ministry of Agriculture
Prague

Milan BERANEK
Deputy Director
Department of International
Economic Organizations
Ministry of Foreign Affairs
Prague

Ms Marie PLUHAROVA
Secretary of National Committee
Ministry of Agriculture
Prague

Arpad SZABO
Counsellor
Embassy of the Czech Republic
Rome

**DENMARK - DANEMARK -
DINAMARCA**

Delegate
John GLISTRUP
Minister Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternates
Tage JENSEN
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

Ulrik TORNOEE
Head of Department
Ministry of Agriculture
Copenhagen

ESTONIA - ESTONIE

Delegate
Jaan LEETSAR
Minister for Agriculture
Tallinn

Alternates
Ms Elena SUETT-ASKERSTAM
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Rein TEINBERG
Scientific Adviser to the
Minister for Agriculture
in FAO Affairs
Tallinn

**EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
(MEMBER ORGANIZATION) -
COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE (ORGANISATION
MEMBRE) - COMUNIDAD
ECONOMICA EUROPEA
(ORGANIZACION MIEMBRO)**

Délégué
Rolf MOEHLER
Directeur général adjoint
chargé des affaires internationales
concernant l'agriculture
Direction générale de l'agriculture
Bruxelles

Suppléants
Gian Paolo PAPA
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Ulrich KNUEPPEL
Chef de secteur
Direction générale de l'agriculture
Commission des Communautés
européennes
Bruxelles

Uwe HESSE
Directeur
Conseil de l'Union européenne
Bruxelles

Mlle Gilberte VAN DEN ABEELE
Conseil de l'Union européenne
Bruxelles

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate
Antti NIKKOLA
Chairman
Finnish FAO Committee
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

Alternates
Hans BRENNER
Senior Executive Officer
Secretariat for International Affairs
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

Ms Birgitta STENIUS-MLADENOV
Minister Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Ulf SLOTTE
Ambassador of Finland
Dublin

FRANCE - FRANCIA

Délégué
Patrick PRUVOT
Secrétaire général
Comité interministériel de l'agriculture
et de l'alimentation
Paris

Suppléant
Christian COURCOL
Chargé de mission
Service des relations internationales
Ministère de l'agriculture et de la pêche
Paris

**GERMANY - ALLEMAGNE -
ALEMANIA**

Delegate
Franz-Josef FEITER
State Secretary
Federal Ministry of Food, Agriculture
and Forestry
Bonn

Alternates
Jurgen OESTREICH
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Carl-Josef WEIERS
First Counsellor (Agriculture)
Embassy of Germany
London and Dublin

Harald HILDEBRAND
Assistant Head of Division
Federal Ministry of Food, Agriculture
and Forestry
Bonn

GREECE - GRECE - GRECIA

Délégué
Dimitrios DAMIANOS
Secrétaire général
Politique agricole de la Communauté
européenne et des relations
internationales
Ministère de l'agriculture
Athènes

Suppléants
Constantin G. POLITIS
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Mme Katerina HASSAPOYANNI
Conseiller spécial au Bureau du
Ministre de l'agriculture
Athènes

Mme Ioanna EFSTATHIOU
Economiste
Département des politiques agricoles
Ministère de l'agriculture
Athènes

Mme Orsalia STYLIANIDOU
Directeur
Département de l'économie rurale
au niveau des familles
Ministère de l'agriculture
Athènes

Mme Eleni TOKKARI
Economiste
Ministère de l'agriculture
Athènes

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Delegate
László VAJDA
Director-General
Department of International
Economic Affairs
Ministry of Agriculture
Budapest

Alternate
Ms Maria GALVOLGYI
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Delegate
Halldor BLOENDAL
Minister for Agriculture and
Communications
Reykjavik

Alternate
Sigurgeir THORGEIRSSON
Special Assistant to the Minister
for Agriculture and Communications
Reykjavik

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Delegate
Joe WALSH, T.D.
Minister for Agriculture, Food and
Forestry
Dublin

Alternates
Michael DOWLING
Secretary
Department of Agriculture, Food and
Forestry
Dublin

Patrick O'CONNOR
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Derek MOCKLER
Deputy Secretary
Department of Agriculture, Food and
Forestry
Dublin

Austin MESCAL
Chief Inspector
Department of Agriculture, Food and
Forestry
Dublin

James FLANAGAN
Deputy Chief Inspector
Department of Agriculture, Food and
Forestry
Dublin

John J. GAULE
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

Tom McCARTHY
Assistant Principal Officer
Department of Agriculture, Food and
Forestry
Dublin

ISRAEL

Delegate

Avraham SHINAR
Director
Technical Assistance and Foreign
Relations Department
Ministry of Agriculture
Jerusalem

Alternates

Ms Tzipora RIMON
Minister Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Michael ARBEL

Director
Research and Development
Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
Jerusalem

Arie SHESKIN

Counsellor (Agricultural Affairs)
Embassy of Israel
London

ITALY - ITALIE - ITALIA

Délégué

Paolo SCARPA BONAZZA BUORA
Vice-Ministre de la coordination
des politiques agricoles,
alimentaires et forestières
Rome

Suppléants

Paolo Vincenzo MASSA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

Mme Elena MAMMONE LENER

Chef du bureau des relations extérieures
Ministère de la coordination des politiques
agricoles, alimentaires et forestières
Rome

Mme Patrizia Maria ROMANO

Ministère de la coordination des politiques
agricoles, alimentaires et forestières
Rome

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Delegate

Aigars STOKENBERGS
Deputy Director
World Bank/EU Project
Management Unit
Ministry of Agriculture
Riga

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Delegate

Vytautas POLIUNAS
Deputy Minister for Agriculture
Vilnius

Alternate

Linus KONDRATAS
Adviser
Ministry of Agriculture
Vilnius

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

MALTA - MALTE

Delegate

Lawrence GATT
Minister for Food, Agriculture
and Fisheries
Valletta

Alternates

Francis SERRACINO-INGLOTT
Acting Director of Agriculture
Ministry of Food, Agriculture
and Fisheries
Valletta

Joseph GALEA

Private Secretary to the Minister
Food, Agriculture and Fisheries
Valletta

**NETHERLANDS - PAYS-BAS -
PAISES BAJOS**

Delegate

Piet BUKMAN
Minister for Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

Alternates

Jacob Bernard PIETERS
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

Foppe H. DE HAAN
Head, Staff Bureau of the Directorate-
General for Agriculture and Food
Ministry of Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

Cornelis B. HOUTMAN
Head, General Policy and
Multilateral Affairs Division
Department for Development
Cooperation in Agriculture
Ministry of Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

Roel P.J. BOL
Director, Minister's Office
Ministry of Agriculture, Nature
Management and Fisheries
The Hague

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate
Harald LANOHEIM
Executive Officer
Ministry of Agriculture
Oslo

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate
Andrzej SMJETANKO
Minister for Agriculture and
Food Economy
Warsaw

Alternates

Marian BRZOSKA
Director
Department of European Integration
and External Assistance
Ministry of Agriculture and
Food Economy
Warsaw

Jan BIELAWSKI
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Czeslaw MUSZALSKI
Adviser to the Minister for Foreign Affairs
Department of the UN System
Ministry of Foreign Affairs
Warsaw

Ms Malgorzata PIOTROWSKA
Secretary
Polish National FAO Committee
Ministry of Agriculture and
Food Economy
Warsaw

PORTUGAL

Delegate
Manuel José DIAS SOARES COSTA
Chairman
Portuguese National FAO Committee
Ministry of Foreign Affairs
Lisbon

Alternates

José Manuel MENDONÇA LIMA
Secretary-General
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
Lisbon

Antonio MAGALHAES COELHO
Adviser
Portuguese National FAO Committee
Ministry of Foreign Affairs
Lisbon

Ms Teresa AVELAR
Head of Division
Common Agricultural Policy
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
Lisbon

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Délégué
Ioan OANCEA
Ministre de l'agriculture et
de l'alimentation
Bucarest

Suppléants

Virgiliu FURNICA
Conseiller du Ministre de l'agriculture et
de l'alimentation
Bucarest

Mme Delia POPESCU
Directeur général de la Division
de la coopération, du commerce
et des relations internationales
Bucarest

Gheorghe APOSTOIU
Conseiller
Représentant permanent adjoint
auprès de la FAO
Rome

**SLOVAKIA - SLOVAQUIE -
SLOVAQUIA**

Delegate
Pavel KONCOS
Minister for Agriculture
Bratislava

Alternates

Ms Maria KADLECIKOVA
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Vincent BIROS
Director-General
Division of Agriculture and Food
Ministry of Agriculture
Bratislava

Lubomir MICEK
Director
Department of Foreign Relations
Ministry of Agriculture
Bratislava

SLOVENIA - SLOVENIE - ESLOVENIA

Delegate
Jose OSTERC
Minister for Agriculture, Forestry
and Food
Ljubljana

Alternate

Ms Alenka URBANCIC
State Secretary
Ministry of Agriculture, Forestry and Food
Ljubljana

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado
Carlos ARANDA MARTIN
Consejero
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Suplentes

Quintillano PEREZ BONILLA
Subdirector General
Planificación Alimentaria y
Relaciones con la CEE
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Julio LUCINI CASALES
Jefe de Area de Política Económica
Agraria Internacional
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Jaime GARCIA Y BADIAS
Agregado de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Representante Permanente Adjunto
ante la FAO
Roma

Luis ESTERUELAS HERNANDEZ
Consejero de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Embajada de España
Londres

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate
Ms Astrid BERGQUIST
Deputy Assistant Under-Secretary
Ministry of Agriculture
Stockholm

Alternate

Inge GERREMO
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué

Hans POPP
Directeur suppléant
Office fédéral de l'agriculture
Président
Comité national suisse de la FAO
Berne

Suppléants

Igor MARINCEK
Ministre
Représentant permanent auprès
de la FAO
Rome

Anton KOHLER
Chef du secrétariat
Comité national suisse de la FAO
Office fédéral de l'agriculture
Berne

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC
OF MACEDONIA -
EX-REPUBLIQUE YUGOSLAVE DE
MACEDOINE -
LA EX REPUBLICA YUGOSLAVA DE
MACEDONIA**

Delegate

Slobodan TETIKOVIC
Counsellor to the Director of the
Veterinary Office
Ministry of Agriculture, Forestry
and Water Economy
Skopje

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate

Ahmet SAYLAM
Director-General
Ministry of Agriculture and Rural Affairs
Ankara

Alternate

Abdullah KOTEN
Commercial Counsellor
Embassy of Turkey
Dublin

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
REINO UNIDO**

Delegate

Alan WILSON
Deputy Head of External Relations
and Trade Promotion Division
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

Alternate

Ms M. McCOWAN
FAO Desk Officer
United Nations and Commonwealth
Department
Overseas Development Administration
London

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO PERTENECEN A LA
REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Ms Rosanne KAVA
Counsellor (Agriculture and Minerals)
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

CANADA

David SHERWOOD
Director
International Organizations
Ottawa

**UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE -
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA**

William H. MARSH
Minister Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

Lloyd HARBERT
Agricultural Trade Officer
Department of Agriculture
Embassy of the United States of America
London

HOLY SEE - SAINT-SIEGE - SANTA SEDE

The Most Rev. Alois WAGNER
Permanent Observer to FAO
Vatican City

William MARTY
Dublin

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED
AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS
SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS
ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE (ECE)
COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE (CEE)
COMISION ECONOMICA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EUROPA (CEPE)

Yves BERTHELOT
Executive Secretary
Geneva

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE (PAM)
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)

Ms Brigitta KARLSTROEM DORPH
Director, Resources Division
Rome

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)
ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)

Dr. Orla ZINCK
Division Director
Danish Catering Centre
Herlev, Denmark

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY (IAEA)
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)
ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA (OIEA)

Bjoern SIGBURJOERNSSON
Director
Joint FAO/IAEA Division of Nuclear
Techniques in Food and Agriculture
Vienna

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE (PNUMA)

Ms Andrea MATTE BAKER
Senior Programme Officer
Regional Office for Europe
Geneva

UNITED NATIONS HIGH COMMISSION FOR REFUGEES (UNHCR)
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (HCR)
OFICINA DEL ALTO COMISIONADO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA
LOS REFUGIADOS (ACNUR)

Philippe LAVANCHY
Representative for the United Kingdom
and the Republic of Ireland
London

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

EUROPEAN COMMITTEE OF SUGAR MANUFACTURERS (CEFS)
COMITE EUROPEEN DES FABRICANTS DE SUCRE (CEFS)
COMITE EUROPEO DE FABRICANTES DE AZUCAR (CEFA)

Dr Nicholas HEALY
Représentant
Bruxelles

INTERNATIONAL COMMISSION OF AGRICULTURAL ENGINEERING
COMMISSION INTERNATIONALE DU GENIE RURAL (CIGR)
COMISION INTERNACIONAL DE INGENERIA RURAL

Shane M. WARD
Representative
Dublin

INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN (ICW)
CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CIF)
CONSEJO INTERNACIONAL DE MUJERES (CIDEM)

Ms Lydie ROSSINI VAN HISSENHOVEN
Permanent Representative to FAO
Rome

INTERNATIONAL FEDERATION OF ORGANIC AGRICULTURAL
MOVEMENTS (IFOAM)
FEDERATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
FEDERACION INTERNACIONAL DE LOS MOVIMIENTOS DE AGRICULTURA
BIOLOGICA

Ken COMMINS
Executive
Accreditation Programme
Kilkenny

INTERNATIONAL UNION OF FOOD SCIENCE AND TECHNOLOGY (IUFST)
UNION INTERNATIONALE DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE
UNION INTERNACIONAL DE CIENCIA Y TECNOLOGIA DE LA ALIMENTACION

D.E. HOOD
President
Dublin

INTERNATIONAL UNION OF THE FAMILY ORGANIZATIONS (IUFO)
UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES FAMILIAUX (UIOF)
UNION INTERNACIONAL DE ORGANISMOS FAMILIARES (UIOF)

André DUFFAURE
Représentant auprès de la FAO
Rome

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO
FUNCIONARIOS DE LA FAO

Jacques DIOUF	Director-General
P.J. MAHLER	Special Adviser to the Director-General Assistant Director-General for Environment and Sustainable Development
M. ZJALIC	Regional Representative for Europe
J.H. LUPIEN	Director Food Policy and Nutrition Division
R. LYDIKER	Director Information Division
J. VERCUEIL	Director Joint FAO/ECE Agriculture and Timber Division
T.J. ALDINGTON	Senior Policy and Planning Coordinator Agriculture Department
B. TRAILL	Adviser

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

Ms D. MORO D'ALESSANDRO	Conference Secretary
Ms L. LUCENTI BADOLATI	Conference Affairs Officer
T. LONC	Reports Officer
E. NORTHOFF	Information Officer

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

ERC/94/1-Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
ERC/94/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la Région en 1992-93
ERC/94/3	Introduction de techniques de production respectueuses de l'environnement en vue d'une agriculture durable en Europe
ERC/94/4	Nouvelles habitudes de consommation alimentaire, contrôle de la qualité des aliments en Europe et adaptation de la production agricole
ERC/94/5) ERC/94/5-Sup.1)	Représentation de la Région au GCRAI

SERIES INF

ERC/94/INF/1	Note d'information
ERC/94/INF/2-Rev.1	Calendrier provisoire
ERC/94/INF/3-Rev.1	Liste des documents
ERC/94/INF/4	Mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la dix-huitième Conférence régionale pour l'Europe
ERC/94/INF/5	Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition
ERC/94/INF/6	Déclaration du Directeur général
ERC/94/INF/7	Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture
ERC/94/INF/8	Déclaration des compétences et droits de vote présentée par la Communauté européenne (CE)
ERC/94/INF/9-Rev.1	Liste des participants
ERC/94/INF/10	Reproduction du Rapport de la cent sixième session du Conseil relative à l'"Examen par le Directeur général des programmes, structures et politiques de l'Organisation" (Partie III)
ERC/94/INF/11	Problèmes et questions de sécurité alimentaire dans la région européenne et rôle de la Région dans l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale

ANNEXE D

DECLARATION DE M. JACQUES DIOUF, DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président, Excellences, M. López Portillo, Président indépendant du Conseil, M. Yves Berthelot, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes enchantés de nous trouver ici en Irlande où nous bénéficions, grâce à l'aimable invitation du Gouvernement irlandais, de l'hospitalité irlandaise légendaire et qui ne se dément pas. Vous venez d'élire votre Président en la personne de M. Joe Walsh, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts de la République irlandaise. Je lui adresse mes plus vives félicitations. Je suis convaincu que, sous sa direction éclairée, les travaux de la Conférence se dérouleront dans l'harmonie et porteront les fruits espérés.

Cette Conférence, organisée comme de coutume en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, revêt une importance particulière. Elle suit de près la cent sixième session du Conseil de la FAO qui, comme vous le savez, a été convoquée conformément à la Résolution 10/93 de la Conférence m'autorisant à procéder à un examen des programmes, structures et politiques de l'Organisation. J'ai entrepris cet examen immédiatement après avoir pris mes fonctions de Directeur général, avec la conviction bien ancrée que la FAO a besoin d'être revitalisée et rendue plus efficace pour relever les deux grands défis de notre époque, à savoir: mettre fin à une situation tragique et inacceptable qui veut que 800 millions de personnes n'aient pas assez à manger et s'assurer que la planète produira de manière durable suffisamment de nourriture pour 9 milliards de personnes en l'an 2030.

Je suis réconforté de constater que vous avez répondu à mon invitation à assister à cette réunion et que de nombreux Ministres dirigent des délégations. Nous aurons l'occasion, dans les prochains jours, de centrer notre attention sur l'importance de la sécurité alimentaire mondiale et sur ses liens avec la situation spécifique de votre région qui doit, elle aussi, relever d'importants défis tels que la réforme des politiques agricoles, les programmes d'intégration et la libéralisation du commerce international.

EVENEMENTS MONDIAUX ET ECONOMIQUES RECENTS

Les événements récents survenus dans la sphère économique et politique mondiale suscitent en nous optimisme et espoir, mais aussi, à plusieurs égards, quelque préoccupation. Optimisme et espoir, dans la mesure où une grande partie du monde en développement manifeste un dynamisme économique remarquable, malgré la persistance de la récession dans beaucoup de pays industrialisés.

Préoccupation, dans la mesure où de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, continuent à faire face à des difficultés économiques et sociales et leurs populations souffrent de la guerre, des troubles civils et d'une situation alimentaire précaire, qui trop souvent se transforment en urgences alimentaires, en problèmes gigantesques, d'accueil de réfugiés, voire en famines.

Le monde développé, et la Région Europe en particulier, a sa part de malheurs et de frustrations: la guerre dévastatrice de Bosnie; les perspectives incertaines en matière de redressement économique; la gravité et l'accroissement continu du chômage et les problèmes économiques, politiques et sociaux qu'il entraîne; enfin, la tâche écrasante que constitue la consolidation des réformes dans les économies en transition. Mais cette région a, elle aussi, des raisons d'espérer.

Dans plusieurs pays d'Europe occidentale, il semble que le pire de la récession soit passé. D'autres pays d'Europe centrale et orientale ont fait des progrès sensibles en matière de libéralisation de l'économie et leur processus de transition semble prêt à entrer dans une phase d'expansion économique.

Deux faits marquants façonnent aujourd'hui l'avenir politique et économique de l'Europe. L'une est la poursuite et l'approfondissement des réformes politiques et économiques dans les économies en transition d'Europe centrale et orientale, qui devraient avoir une influence marquée sur l'évolution de leurs secteurs agricoles, y compris le commerce tant à l'intérieur de la sous-région qu'au-delà. L'autre est l'intégration croissante des économies européennes. L'Union européenne est depuis des décennies au centre de ce processus et elle cherche encore à s'élargir, grâce à l'intégration de quatre nouveaux membres. En même temps, les économies en transition sont nombreuses à renforcer leurs liens avec les économies de marché traditionnelles de l'Europe occidentale, grâce à la conclusion d'accords d'association avec l'Union européenne et d'accords de libre-échange avec les pays de l'AELE. Ce processus s'accompagne de tentatives pour réinstaurer des liens commerciaux entre les économies en transition elles-mêmes: l'accord de Visegrad entre la Hongrie, la Pologne, la République Slovaque et la République tchèque est significatif à cet égard. J'espère sincèrement que l'approfondissement et l'élargissement de l'intégration entre les économies européennes se poursuivra et même s'accélérera. Il est important que les bénéfices de l'intégration soient accessibles à tous ceux qui désirent y prendre part, de façon que ce processus soit une source de développement pour toute l'Europe et non pas simplement pour ses régions les plus favorisées.

Le commerce agricole mondial est entré dans une phase de changement sans précédent et ceci est particulièrement vrai de la Région Europe. Au niveau mondial, l'Acte final de l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales, signé à Marrakech, comprend des accords, des décisions et des déclarations concernant l'agriculture applicables à partir de janvier 1995. La FAO se réjouit de l'heureuse conclusion de ces négociations, dont l'impact va bien au-delà des mesures tarifaires et douanières. Toutefois, l'accord sur l'agriculture demeure partiel et les niveaux de protectionnisme sont encore élevés. Il reste donc encore beaucoup à faire pour libéraliser le commerce et réduire le protectionnisme agricole. En outre, il faudrait mettre en place des mécanismes analogues pour améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés du secteur agricole des pays les moins avancés.

Au niveau régional, la FAO se félicite également des réformes de grande ampleur et systématiques entreprises par les anciens pays à économie planifiée d'Europe. Mais déjà, ces pays connaissent de graves problèmes commerciaux pendant cette période de transformation économique. Il faudra faire tout notre possible pour les aider à aligner leurs relations et leurs pratiques commerciales. A cet égard, il faudrait encourager des négociations du type de celles qui se sont tenues dans le cadre des accords d'association avec la CE et des accords de libre-échange avec l'AELE.

LE SECTEUR AGRICOLE DE LA REGION ET SES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

L'examen des problèmes et résultats du secteur agricole dans le contexte européen fait apparaître une différence très nette entre les économies de marché traditionnelles et les économies en transition des pays d'Europe centrale et orientale.

Dans les économies de marché d'Europe occidentale, le secteur se caractérise par une croissance lente de la demande intérieure, une contraction continue de la part de l'agriculture dans le PNB et l'emploi, part qui a déjà atteint des niveaux très bas, une augmentation lente mais continue de la dimension moyenne des exploitations agricoles, des changements technologiques rapides et

l'accroissement de la part des activités non agricoles dans le revenu des ménages. La surabondance de l'offre est un problème persistant dans presque toute la région, malgré la croissance très lente de la production agricole totale depuis le milieu des années 80, tendance qui semble devoir se poursuivre.

L'agriculture de l'Europe centrale et orientale, en revanche, subit depuis quelques années, des chocs dramatiques. L'agriculture, qui joue un rôle important dans la transformation économique, a subi de plein fouet les bouleversements associés à l'effondrement des structures de production économique étatiques et du commerce régional, et l'effet initial de récession de la réforme économique. Tous les pays de la Région ont enregistré une forte baisse de leur production agricole et un déclin de la consommation alimentaire par habitant.

La réforme des prix et du crédit, poursuivie vigoureusement dans la plupart des pays de la sous-région, a complètement modifié les prix relatifs des intrants, des produits et du capital. Si la réforme des prix est considérée comme une condition préalable nécessaire à une plus grande efficacité en matière d'allocation des ressources, de coûts des facteurs et de rapports de prix, son impact immédiat a été déroutant pour les producteurs agricoles comme pour les consommateurs.

Les autres éléments clés du processus de réforme institutionnelle ont trait aux droits de propriété. Même s'il s'agit d'une tâche extrêmement complexe à l'échelon de la sous-région, la réforme agraire joue un rôle crucial dans la mise en place de structures agricoles stables et économiquement viables. La privatisation du secteur industriel et du secteur des services liés à l'offre d'intrants et à la transformation et à la consommation des denrées alimentaires pose aussi d'énormes problèmes.

Je n'ai fait qu'effleurer quelques-uns des principaux problèmes auxquels sont confrontés les pays en transition vers des systèmes économiques fondés sur le marché, problèmes qui impliquent un long processus de formulation et d'exécution des politiques. Je souhaite souligner, toutefois, la contribution que peuvent apporter tous les pays de la Région à ce processus. Je crois fermement qu'ouvrir les marchés et procurer des débouchés à la production des pays en transition encouragerait grandement ces pays à poursuivre la réforme de leur économie et améliorerait leurs perspectives de développement, préparant la voie à une plus grande intégration des économies de la région.

L'évolution des politiques agricoles intérieures des pays européens aura un impact considérable sur la situation de la sécurité alimentaire, tant à l'échelon de la Région que sur le plan mondial. Particulièrement préoccupants sont les effets incertains des réformes politiques mises en oeuvre dans les pays en transition. Même si dans ces pays, les problèmes de sécurité alimentaire n'ont pas la même ampleur que dans beaucoup d'autres, les réformes et les bouleversements du début des années 90 ont apporté des changements dont on se serait parfois bien passé. Dans plusieurs pays, la transformation a fait baisser le niveau de vie, au point que d'importants groupes de population souffrent d'une malnutrition effective liée à la baisse de leurs revenus. Dans certains cas, les changements ont été d'une telle ampleur et d'une telle brutalité qu'ils ont complètement bouleversé les équilibres alimentaires nationaux et risquent de compromettre le fonctionnement des systèmes nationaux, régionaux et locaux d'approvisionnement et de commerce des denrées alimentaires. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les réformes politiques mises en oeuvre dans ces pays ne sont pas de simples corrections, d'une portée limitée, mais modifient de fond en comble tous les aspects de l'économie nationale. En tant que telles, ces réformes impliquent des choix stratégiques à long terme, qui affecteront les structures macro-économiques pendant des décennies. Il est donc particulièrement important de mettre en place dans ces pays un secteur alimentaire et agricole sain et compétitif, capable de fournir une alimentation suffisante et de bonne qualité aux citoyens et de contribuer à la sécurité alimentaire du reste du monde.

En ce qui concerne les effets des nouvelles politiques agricoles des pays de la Région sur la sécurité alimentaire du reste du monde, je soulignerai deux points. S'il est entendu que d'importants gains d'efficacité pour l'économie mondiale dans son ensemble découleront sans doute de la libéralisation des échanges, nos préoccupations en tant que communauté internationale, pour ce qui est du marché mondial des produits alimentaires de base, doivent aller au-delà des considérations d'efficacité. Nous ne pouvons pas nous permettre d'instaurer un marché mondial des denrées alimentaires instable. Tous les pays devraient donc faire en sorte que les stocks alimentaires mondiaux se maintiennent à un niveau garantissant un degré raisonnable de stabilité du marché, bien que je sois pleinement conscient que cette condition ne suffit pas, à elle seule, à assurer la sécurité alimentaire pour tous. Elle est, toutefois, nécessaire. En fait, l'Accord de l'Uruguay Round reconnaît l'importance des stocks visant à assurer la sécurité alimentaire, en exemptant les dépenses concernant ces stocks des engagements de réduction.

Une autre considération importante, notamment pour les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires, est l'éventuelle augmentation à court terme des dépenses d'importation de denrées alimentaires, du fait de la hausse des prix de ces denrées qu'entraînera la libéralisation des échanges. Dans ce contexte, je prie instamment les principaux pays développés exportateurs de tenir pleinement compte des incidences de ces développements et de prendre les mesures correctrices nécessaires, en dédommageant les pays touchés par les biais d'une assistance financière accrue pour le développement agricole, d'une aide alimentaire accrue et/ou de conditions commerciales de faveur, comme demandé dans la décision pertinente de l'Uruguay Round.

L'environnement commercial en pleine évolution de la Région Europe a des incidences qui dépassent de beaucoup les frontières de la région. Je suis très conscient des préoccupations des pays en développement qui, grâce à la Convention de Lomé et au système généralisé de préférences maintenant géré par les pays européens, ont obtenu de préserver leur accès aux marchés européens. Ces arrangements, associés au traitement spécial et différentiel prévu dans l'Acte final et à la décision concernant les pays à faible revenu et à déficit alimentaire, devraient aider les pays en développement à élargir leurs relations commerciales avec la région.

PLACE ET ROLE DE LA FAO EN EUROPE

La place et le rôle de la FAO en Europe ne manqueront pas d'être profondément affectés par les transformations économiques, politiques et sociales en cours dans la région. Le nombre d'Etats Membres de la Région est passé de 29 en 1990 à 38 en 1993 et il est de la plus haute importance que l'Organisation fasse tout son possible pour aider ses 16 Etats Membres en phase de transition pendant la période d'ajustement délicate et souvent douloureuse, sans remettre en cause pour autant les activités régionales normatives en cours. Compte tenu des ressources limitées de l'Organisation et des besoins urgents d'autres régions, dans l'ensemble la FAO s'est contentée en Europe d'un rôle de catalyseur, cherchant à obtenir le plus grand effet multiplicateur possible. Elle a fourni à la Région essentiellement des informations, des statistiques, un appui pour la création et la gestion de divers réseaux de recherche appliquée et, ce qui est plus important peut-être, un forum pour l'échange de données d'expérience en matière de politiques agricoles.

Les pays d'Europe centrale et orientale entrent aujourd'hui dans une seconde phase de leurs réformes économiques et sociales, qui semble poser plus de problèmes que les premières années de décisions politiques, prises dans l'enthousiasme et fondées sur l'espoir que les améliorations économiques seraient presque immédiates, une fois démantelé le système de planification étatique. Ces espoirs, toutefois, ne se sont pas concrétisés et il est évident aujourd'hui que le processus de transition sera plus lent que prévu. En particulier, les déficits budgétaires généralisés excluent

pratiquement tout projet d'appui financier ou subventions d'importance, notamment pour l'alimentation et l'agriculture.

La FAO et le Bureau régional devront par conséquent ajuster leurs programmes et leurs méthodes de travail en fonction du nouveau contexte régional.

Mes propositions pour une Organisation revigorée et plus efficace, soumises à la cent sixième session du Conseil qui vient de s'achever, reposaient sur les principes suivants: renforcement de la FAO en tant que centre d'excellence, poursuite d'une plus grande décentralisation, rationalisation des activités opérationnelles grâce à une réorganisation des structures, renforcement de l'efficacité et diminution des coûts des modalités d'action, et recentrage des priorités.

Comme vous le savez peut-être déjà, le Conseil a approuvé mes propositions. A cet égard, je suis particulièrement satisfait d'avoir reçu le plein appui du Conseil pour renforcer, avec une augmentation de ressources de 2,1 pour cent, le Grand Programme Forêts, ce qui montre sans équivoque l'importance accrue accordée au rôle de la FAO dans ce secteur. J'ai aussi adopté une stratégie qui recentre les priorités de la FAO dans le domaine des forêts pour le Programme de travail et budget 1994-95, afin de répondre aux besoins immédiats liés aux préparatifs de la Commission du développement durable, qui se réunira en juin 1995 afin d'évaluer le suivi de la CNUED. La FAO est le maître d'oeuvre du suivi de la CNUED, pour ce qui est de l'application des "principes forestiers" et des principaux chapitres liés aux forêts, en particulier le Chapitre 13 du Programme "Action 21" sur le "Développement durable des zones de montagne". En tant que maître d'oeuvre, la FAO a organisé en mars de cette année une réunion avec des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales actives dans ce domaine. Un appel a été lancé en faveur d'une Conférence mondiale sur le développement durable des zones de montagne qui se tiendrait en 1997. Elle aurait une portée similaire à celle organisée en janvier 1992 à Dublin, avec pour objectif principal de sensibiliser les décideurs et les opinions publiques aux besoins de développement de ces terres marginales souvent négligées dans de vastes régions du monde. J'espère que la longue tradition et le savoir-faire considérable de la Région Europe, en particulier de l'Europe centrale, dans ce domaine, contribueront largement au succès de cette initiative.

En tant que seule organisation intergouvernementale mondiale pour les pêches, le FAO doit relever les défis qui se posent au secteur des pêches, qui se caractérise par une exploitation généralement maximale des ressources marines, qui sont nombreuses à être surexploitées et exigent d'urgence des méthodes d'aménagement et de conservation. Dans ce domaine également, je suis particulièrement satisfait que le Conseil ait approuvé ma proposition de renforcer le Grand Programme sur les pêches, avec une augmentation de ressources d'un peu plus de 300 000 dollars E.-U. qui sera consacrée aux programmes visant à renforcer la production de l'aquaculture et à l'élaboration, dans les délais requis, du Code international de conduite pour une pêche responsable. Comme vous le savez, il s'agit d'une entreprise complexe, couvrant non seulement les opérations de pêche en mer et l'aménagement, mais aussi l'aquaculture, le commerce, l'aménagement intégré des zones côtières et la recherche. Afin de faciliter les débats et l'approbation du Code de conduite à la prochaine session du Comité des pêches (COFI) en mars 1995, il faudra que le projet de texte du Code, au moins de ses principales sections, soit étudié par une Consultation technique qui se réunira à l'automne de cette année. Nous espérons que cet instrument majeur aidera à introduire un peu d'ordre dans la pêche en haute mer et deviendra rapidement opérationnel. Toutefois, dans un premier temps, nous avons besoin de recevoir dès que possible de vous, Etats Membres, l'acceptation de l'Accord sur l'attribution d'un pavillon aux navires pêchant en haute mer qui, vous vous en souviendrez, fait partie intégrante du Code international de conduite pour une pêche responsable. Je vous invite donc cordialement à prendre des mesures à cet effet avec une certaine diligence.

En ce qui concerne les autres propositions, vous vous rendrez bien compte que leur mise en oeuvre sera une opération complexe et devra être étalée sur plusieurs phases, minutieusement planifiées et articulées, comme indiqué dans les renseignements supplémentaires soumis au Conseil. Comme je l'ai fait savoir à ce dernier, j'ai l'intention de mettre en oeuvre un premier train de mesures pendant l'exercice en cours, tandis que d'autres mesures seront appliquées dans le cadre du Programme de travail et budget qui sera proposé pour 1996/97 et du prochain Plan à moyen terme, dont la présentation sera modifiée en conséquence.

En ce qui concerne le Bureau régional pour l'Europe, dont les effectifs sont actuellement extrêmement réduits, j'ai l'intention de renforcer progressivement ses ressources financières et humaines, de façon à ce qu'il dispose d'une équipe multidisciplinaire pour couvrir tous les domaines techniques pertinents et offrir une masse critique de connaissances qui manquait jusqu'ici. Un bureau sous-régional pour la partie centrale et orientale de la région est également envisagé qui sera doté d'une petite équipe de techniciens composée en fonction des besoins spécifiques de la région. L'emplacement de ce bureau sera déterminé après consultation avec les pays de la région.

A ce stade, je souhaite réitérer brièvement mon intention d'organiser le transfert du personnel affecté actuellement aux Divisions mixtes FAO/Commissions économiques et sociales régionales de l'ONU. Ce transfert me permettra d'augmenter les ressources en personnel disponibles pour renforcer les structures régionales et facilitera l'affectation du personnel en fonction des besoins et des fonctions de tous les bureaux régionaux et sous-régionaux. Je vous promets qu'un tel transfert n'aboutira pas à supprimer les fructueuses activités conjointes de la FAO avec les Commissions régionales de l'ONU. Au contraire, leur mise en oeuvre serait mieux assurée dans le cadre d'une équipe renforcée, qui garantirait une interface et une complémentarité appropriées et éviterait le chevauchement des activités du système des Nations Unies. Je suis pleinement conscient que la question d'une meilleure coordination entre la CE/ONU et la FAO préoccupe depuis longtemps les Etats Membres et les secrétariats respectifs des deux organisations. Je me félicite, par conséquent, de l'initiative prise par le Secrétaire général, M. Boutros Boutros Ghali, d'organiser des consultations entre les directeurs exécutifs des institutions du Système sur les conditions d'une meilleure coordination au niveau régional et je l'ai déjà informé de l'intention de la FAO de coopérer pleinement à cette entreprise.

Pendant la période intérimaire de restructuration, la FAO, par le biais de son bureau régional, continuera à exécuter ses programmes dans la région, comme recommandé par votre dernière Conférence régionale de 1992 et approuvé par la Conférence de la FAO à sa vingt-septième session, l'accent étant mis encore davantage sur la recherche et l'élaboration de technologies, l'environnement, le développement rural, l'assistance à la restructuration de l'agriculture, de la foresterie et des pêches dans les pays d'Europe centrale et orientale, grâce à la fourniture de conseils en matière de politiques, au renforcement des institutions et à la mise en valeur des ressources humaines. Dans le domaine de la recherche-développement, je souhaite mentionner en particulier le Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (SCORENA), créé au début des années 70 et auquel participent aujourd'hui près de 400 institutions nationales et 5 000 scientifiques et techniciens de 48 pays. SCORENA, au cours de ses vingt années d'existence, s'est avéré un système efficace et peu coûteux de promotion de la coopération en matière de recherche agricole et rurale entre institutions nationales de la région. Il s'agit d'un réseau de recherche souple, orienté sur la région, susceptible de s'adapter à des priorités et des besoins changeants et caractérisé par une évaluation et un renouvellement continus.

L'un des objectifs d'SCORENA est de promouvoir la coopération et le transfert des nouvelles technologies européennes vers les pays en développement. Je pense qu'il est possible d'élargir

encore ce système de façon à impliquer un nombre croissant d'institutions de pays en développement et de scientifiques et techniciens des pays d'Europe centrale et orientale.

Avec un Bureau régional doté de ressources humaines plus importantes, la FAO sera mieux à même d'aider à la restructuration des secteurs agricole, forestier et halieutique des pays d'Europe centrale et orientale, grâce à la fourniture d'avis en matière de politiques, au renforcement des institutions et à la mise en valeur des ressources humaines. Ce dernier aspect étant particulièrement important, la FAO devrait réorienter ses services consultatifs en matière de politiques et de planification vers un renforcement de la capacité des ministères de l'agriculture d'analyser les questions de politiques sectorielles et l'impact sur l'agriculture des politiques macroéconomiques touchant notamment l'ajustement structurel, les taux de change et les questions commerciales et fiscales, et de prendre position à cet égard. L'objectif devrait être d'aider les ministères à mieux défendre le secteur dans les débats au sein de leurs gouvernements respectifs, et dans les négociations concernant l'ajustement structurel. Il s'agit, à mon avis, d'un service extrêmement précieux que la FAO peut offrir aux responsables politiques des pays d'Europe centrale et orientale en transition. Dans ce contexte, la FAO pourrait participer aux examens du secteur agricole et de ses sous-secteurs visant à identifier des domaines prioritaires pour l'assistance technique et les possibilités d'investissement et fournir aux fonctionnaires gouvernementaux une formation à la formulation et à l'analyse des projets agricoles.

Le Bureau régional pour l'Europe élargi devra aussi s'occuper d'un autre aspect important du développement agricole, à savoir la promotion du développement rural, centrée sur le renforcement du rôle des femmes et de la famille agricole dans le développement rural et la mise en valeur des compétences et des possibilités liées aux activités non agricoles. Ces projets contribueront à améliorer les conditions de vie des ruraux, notamment dans les zones montagneuses et éloignées, à assurer la viabilité et la durabilité de ces zones déprimées et à prévenir l'exode rural. Il s'agit là, à mon avis, de questions intéressantes non seulement les pays d'Europe centrale et orientale, mais toute la région.

Un autre domaine qui prend de plus en plus d'importance est l'assistance en matière de législation relative aux pêches, à la foresterie et à l'environnement; la FAO doit être préparée à répondre aux demandes d'assistance dans ces domaines, premier pas vers la réalisation de l'objectif de durabilité.

COOPERATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

La FAO est confrontée à des restrictions financières sévères. Pour répondre aux demandes d'assistance, toujours plus nombreuses, elle doit donc chercher par tous les moyens à s'assurer la participation d'autres institutions, tant multilatérales que bilatérales, à ses activités. A cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer qu'un protocole d'accord entre la FAO et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été mis au point et signé en mars 1994. J'espère sincèrement que cet accord conduira à une coopération toujours plus fructueuse. Les deux institutions sont complémentaires, dans la mesure où la FAO dispose d'une grande expérience en matière d'assistance à la formulation de projets d'investissement agricole, tandis que l'une des raisons pour laquelle la BERD a été créée était de résoudre les problèmes clés de la transition économique, de façon à renforcer l'efficacité et la productivité des secteurs agricoles des pays d'Europe centrale et orientale.

J'attache un grand prix également au renforcement de la coopération avec la Commission européenne. En fait, l'une de mes premières visites, depuis que j'ai pris mes fonctions de directeur général en janvier dernier, a été à Bruxelles, pour m'entretenir avec le président de la Commission, Jacques Delors. Depuis la conclusion, le 27 janvier 1993, de "l'Accord relatif aux

procédures de coopération technique entre la Commission des Communautés européennes et la FAO", notre coopération avec la CEE s'est intensifiée: en 1991 la Commission a approuvé trois projets d'une valeur totale de 3 millions de dollars E.-U.; en 1992 elle a approuvé quatre projets d'une valeur de 3,6 millions de dollars E.-U.; tandis qu'en 1993 et au début de 1994, 12 accords relatifs à des projets ont été conclus pour un montant total de quelque 7,7 millions de dollars E.-U. J'espère que cette tendance positive se poursuivra. De notre côté, nous n'épargnerons aucun effort pour parvenir à une coopération plus étroite et plus fructueuse en faveur du développement agricole et rural des pays en développement.

Je mentionnerai également que nous avons mis en place un mécanisme de coordination avec l'OCDE, afin d'éviter le chevauchement de nos activités, reconnaissant le rôle de pionnier joué par l'OCDE dans le suivi des changements économiques en cours dans les pays d'Europe centrale et orientale.

CONCLUSION

Monsieur le Président, Messieurs les délégués,

Lors de notre prochaine rencontre à l'occasion de la vingtième Conférence régionale, trois événements d'une importance capitale pour l'Organisation auront eu lieu. Le premier sera le cinquantième anniversaire de l'Organisation, en 1995. Cet anniversaire sera célébré avec solennité au Château Frontenac à Québec, où l'Organisation a vu le jour le 16 octobre 1945. Je remercie le Gouvernement canadien qui, avec celui de la province de Québec, a offert d'accueillir et d'organiser cette manifestation. A cet égard, vous êtes saisis du document ERC/94/INF/7, qui inclut le projet de Déclaration du Cinquantenaire. Vos observations et vos suggestions concernant ce document sont les bienvenues. Comme vous le savez, c'est la Conférence de la FAO qui dans sa Résolution 4/93 m'a demandé de soumettre ce projet de déclaration, pour observations appropriées, à toutes les Conférences régionales de 1994, ainsi qu'à la session du Conseil de juin 1995. Il sera également soumis à une réunion ministérielle qui aura lieu à Québec les 14 et 16 octobre 1995, puis à la vingt-huitième session de la Conférence, en novembre 1995, pour adoption définitive.

J'ai aussi l'intention de convoquer un Sommet mondial de l'alimentation dans le courant du premier trimestre de 1996. Bien que des progrès considérables aient été accomplis à l'échelle mondiale pour améliorer la sécurité alimentaire, comme le prouve l'augmentation substantielle des approvisionnements totaux, tant à l'échelon mondial que dans de nombreux pays individuels, nous sommes toujours confrontés à une situation tragique et inacceptable, qui veut que 800 millions de personnes n'aient pas assez à manger et que 192 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition protéino-calorique aiguë ou chronique. Je suis convaincu, par conséquent, que le moment est venu, plus de vingt ans après la Conférence mondiale sur l'alimentation, d'examiner ensemble de manière approfondie les tendances récentes et en particulier les raisons de ce déséquilibre et les mesures à prendre collectivement pour débarrasser du fléau de la faim et de la malnutrition un monde qui compte déjà 5,5 milliards d'habitants, et qui en comptera 9 milliards d'ici l'an 2030.

A cet égard, vous êtes saisis du document ERC/94/6, qui met en relief les divers aspects de la sécurité alimentaire mondiale, régionale et nationale intéressant plus particulièrement la Région Europe. Je suis impatient de connaître votre avis et vos observations sur ce document, qui sera pris en compte lors des préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation, lesquels s'appuieront sur la séquence de réunions normales des Conférences régionales et des organes directeurs afin d'éviter de coûteuses réunions préparatoires supplémentaires.

Enfin et surtout, les préparatifs de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques parrainée par la FAO, qui se tiendra en Allemagne en juin 1996, sont en cours. Ils ont été rendus possibles grâce à la générosité d'un certain nombre de gouvernements et aboutiront à la publication d'un grand rapport sur l'Etat des ressources phytogénétiques mondiales et d'un plan d'action mondial, avec indication des coûts y relatifs, qui ensemble constitueront la première évaluation globale de notre capacité à préserver et à utiliser efficacement cette ressource fondamentale, indispensable à la sécurité alimentaire mondiale. Ces documents seront soumis à la Conférence technique pour examen officiel.

La préparation de ce rapport est un élément majeur de la réponse de la FAO à la Convention sur la diversité biologique. L'objectif est de mettre en route un processus participatif, laissé à l'initiative des pays, qui contribuera à transformer les éléments pertinents du processus de la CNUED (Action 21 et Convention sur la diversité biologique, notamment) en programme global orienté vers l'action. La participation active de tous les pays à cette entreprise de la FAO est indispensable et vivement encouragée.

Monsieur le Président,

En vous souhaitant tout le succès possible dans vos délibérations au cours de la semaine chargée qui vous attend, je souhaite vous redire ma reconnaissance pour l'accueil chaleureux et cordial que nous a réservé votre gouvernement. Je ne doute pas que, sous votre présidence éclairée et dans cet environnement paisible et serein, les débats de cette Conférence régionale ne soient couronnés de succès.

Je vous remercie.

ANNEXE E

DISCOURS DE M. YVES BERTHELOT, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA
COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les délégués,

C'est un honneur et un plaisir pour moi que de m'adresser à votre éminente assemblée, où je retrouve presque tous les pays membres de la Commission économique pour l'Europe, qu'ils soient présents ici, membres de l'OAA ou comme observateurs. C'est une première raison de me féliciter de ce que les relations entre nos Organisations soient comme elles l'ont toujours été, étroites et confiantes.

La région européenne est engagée depuis cinq ans dans un processus de transformation politique, économique et sociale qui affecte directement la moitié de ses Etats, mais les concerne tous. Les difficultés de cette transformation sont considérables, bien supérieures et plus complexes qu'aucun ne le pensait initialement. La CE n'a pas cessé d'insister sur le mélange de détermination et de prudence requis pour conduire ces transformations et a placé au premier rang de ses priorités la coopération entre ses membres pour faciliter la transition vers l'économie de marché et l'intégration dans l'économie régionale et mondiale des pays d'Europe centrale et de la Communauté des états indépendants. Le comité de l'agriculture de la CE-ONU lors de la dernière session en mai a confirmé, pour le secteur agricole, cette analyse et cette priorité. Ainsi s'est-il penché sur le rôle des organisations professionnelles agricoles dans la définition et la mise en oeuvre des politiques agricoles: échange d'expériences important pour les pays qui sont en train de redéfinir les relations de l'état avec le monde paysan. Dans cette ligne le Comité a inscrit à son programme, pour l'an prochain, la mise en place des mécanismes de marché dans le secteur agricole.

De plus, je peux indiquer que nos activités tournées vers les pays en transition vers l'économie de marché vont être intensifiées dès cette année par l'établissement au sein de la CE-ONU d'une équipe de Conseillers régionaux spécialisés chacun dans l'un de nos domaines d'activités, et notamment l'agriculture et le bois. Leur mission sera, en prolongement du programme de travail régulier, d'apporter aux pays membres qui le sollicitent un appui technique par la fourniture d'avis spécialisé, le montage d'opérations de formation, le conseil pour la mise en application des recommandations des normes ou des standards émanant des travaux de la CE, ou l'identification de projets pouvant être pris en charge par d'autres institutions financières ou spécialisées. Nul doute que dans ce cadre une étroite collaboration prendra place avec l'OAA, qui offre le plus riche réservoir d'expertise technique pour l'assistance internationale en matières agricoles et forestières.

Au delà des problèmes de transition propres à certains pays, des transformations structurelles importantes affectent l'ensemble de la région. L'Europe a perdu, en quinze ans, 9 millions d'hectares agricoles, et gagné 6 millions d'hectares boisés. Du fait de la diversification des activités en milieu rural, de la gestion de l'environnement dans les espaces ruraux, le sort de l'agriculture et de la forêt, celui des agriculteurs et des forestiers, sont de plus en plus étroitement liés, tandis que leur rôle dans la transformation et le développement économique et social demeure essentiel.

Le potentiel agricole et forestier de notre Région est considérable. En Europe de l'Ouest l'objectif d'autosuffisance alimentaire a été atteint et largement dépassé, grâce à des politiques qui

ont suscité un développement technologique admirable: par un effet de balancier, il est devenu aujourd'hui indispensable de planifier une approche nouvelle qui évite surproduction et détérioration de l'environnement. On ne peut plus inciter à des surplus que les nouvelles règles du commerce international interdisent de gérer comme par le passé; et l'agriculture doit s'adapter au fait que les activités humaines ont un impact sur la nature et l'environnement local et global qui oblige à juger désormais toutes actions à l'aune de la durabilité. Le défi majeur est de conduire ces ajustements dans le respect des aspirations des hommes et des femmes qui ont construit leur vie sur des métiers et des sociétés rurales que nous devons considérer comme une richesse de notre temps, et non comme un boulet à traîner.

Les pays en transition ont quant à eux un double défi à relever: le premier défi, urgent, est de remettre en marche la machine, rattraper le temps perdu en établissant les conditions d'une agriculture efficace, en utilisant leurs ressources naturelles au milieu de leurs avantages comparatifs, en instaurant les mécanismes d'amont et d'aval propres à fournir aux producteurs les moyens d'accroître la productivité et les débouchés. Urgent, tout d'abord parce que la situation alimentaire, sous l'effet combiné de la chute des revenus réels et du dysfonctionnement de la production et de la distribution s'est dans certains cas fortement détériorée. Ainsi un certain nombre de pays de la Région ayant pourtant un grand potentiel agricole, ont dû recourir à l'aide alimentaire. Tandis que d'autres pays de la Région sont ceux sur lesquels on compte pour fournir aux pays démunis et frappés par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, l'assistance indispensable. C'est dire l'importance du débat que vous aurez en examinant la préparation du Sommet mondial de l'alimentation dont vous avez réaffirmé, Monsieur le Directeur général, qu'elle était au cœur du mandat de l'OAA. Urgent aussi, de la remise en marche de la machine agricole parce que l'agriculture doit contribuer de façon décisive à l'amélioration du commerce extérieur, et à rétablir l'équilibre macroéconomique général sans lequel les efforts sectoriels sont vains. Un second défi, capital à terme, est d'assurer la durabilité des progrès agricoles tant du point de vue économique et budgétaire qu'en termes de conservation ou réhabilitation des ressources naturelles et de l'environnement.

Le domaine des forêts est, lui aussi, soumis à une redéfinition de ses objectifs et de ses contraintes. La production du bois est la fonction économique et sociale essentielle qu'assure la forêt européenne, et nous ne soulignerons jamais assez combien cette fonction est en elle-même écologiquement profitable: le bois est le matériau renouvelable, à la différence de tous ses substituts possibles. Mais la forêt, par son importance - elle couvre un tiers de notre région - par son rôle dans les équilibres naturels, et aussi par la charge affective dont elle est investie par le public, est devenue en quelque sorte un symbole du futur et de la pérennité. La gestion forestière doit donc évoluer pour satisfaire un ensemble de besoins économiques, sociaux, environnementaux, qui vont de la préservation de la biodiversité au stockage du carbone, de la récréation aux paysages, de la production de bois à celle de multiples autres produits et services. Une grande importance politique est désormais attachée à cette multiplicité d'objectifs. Dans les années à venir, à l'instar de ce qui se passe aujourd'hui en Europe de l'Ouest dans l'agriculture, la surcapacité des forêts risque de poser un problème et il faudra que les produits forestiers, le tourisme, etc., assurent l'entretien d'une forêt dont la surface s'étend. Deux conférences ministérielles en Europe, à Strasbourg et Helsinki, ont encadré le Sommet de la Terre à Rio qui a formulé les Principes Forestiers. L'OAA et la CE sont activement engagées avec leurs pays membres dans la mise en oeuvre de ces Principes et des Déclarations et Résolutions adoptées par les Gouvernements. Le développement durable est, avec l'assistance aux pays en transition, l'autre priorité intersectorielle que nos pays membres ont assignée à la CE.

Les sujets que vous avez choisis d'examiner mettent l'accent sur la transformation des modes de production et de consommation - l'un des aspects qui conditionnent la réussite de la durabilité. La consommation alimentaire prend des formes nouvelles, en réponse à une meilleure

éducation, à des revenus croissants, à une plus grande sophistication des chaînes de transformation des aliments, à une évolution culturelle qui valorise la qualité, l'authenticité, l'originalité - et c'est là l'une des directions de renouvellement du métier et de l'économie de l'agriculture. Je ne crois pas, malgré la différence présente des conditions économiques, que ce sujet soit seulement pertinent pour les pays plus prospères de notre région. Les premiers effets de l'ouverture et des échanges sont une osmose, pas toujours souhaitée d'ailleurs, des modes de consommation.

Votre second sujet est complémentaire du premier. Les consommateurs commencent à attacher une valeur, non seulement à la qualité des produits, mais aussi à leur mode de production. La recherche de formes innovantes de production est désormais aussi stimulée par le souci de concilier production et conservation des ressources. Les échanges d'expérience sur ce sujet sont une forme de coopération à laquelle nos organisations peuvent utilement contribuer, et le Groupe de travail sur l'agriculture, et l'environnement, commun à votre Commission et à notre Comité de l'agriculture, en a fait l'un de ses axes permanents de travail.

Je veux enfin conclure sur le futur de la coopération entre la CE et l'OAA. J'ai pris connaissance de la décision du Conseil de l'OAA, qui a donné son aval aux importantes propositions de réorganisation de l'OAA présentée par son Directeur général. Je me félicite de ce que la volonté affirmée par M. Diouf, de poursuivre les activités fructueuses conjointes avec la CE ait été également celle du Conseil de l'OAA; le bureau de notre Commission et le Comité de l'agriculture ont eux aussi affirmé fortement leur attachement à cette coopération au service d'un ensemble d'organes intergouvernementaux, consacrés à l'agriculture et à la forêt, et semble unique par les pays qu'il rassemble et la manière dont il traite certains sujets. Ainsi, dans le domaine forestier, le Comité du bois de la CE en coopération étroite avec la Commission européenne des forêts de l'OAA peut-il traiter de façon intégrée les problèmes de production, de conservation, de transformation et de commercialisation pour la quasi totalité du domaine forestier boréal et tempéré de l'hémisphère nord.

Je tiens donc à vous faire part, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, de mon immédiate disponibilité pour examiner avec l'OAA les nouvelles modalités de coopération qui pourront nous permettre d'assurer de façon efficace les services que nos pays membres attendent de nous.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai voulu évoquer quelques grands défis que notre région affronte, certaines réponses que l'OAA et la CE y apportent, et souligner combien cette Conférence régionale avait su relever des dimensions significatives de ces évolutions. Je souhaite encore réitérer combien je trouve utile et profitable à nos pays membres la collaboration harmonieuse de nos Organisations dans cette région. Je formule tous mes vœux pour un plein succès de vos travaux.

ANNEXE F

**DISCOURS PRONONCE PAR M. JOSE RAMON LOPEZ PORTILLO, PRESIDENT
INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués,

Je suis très honoré de participer à cette Conférence régionale et de féliciter le Gouvernement et le peuple irlandais de leur splendide hospitalité et de l'excellente organisation.

Comme ce point de l'ordre du jour est soumis pour information et non pour examen, je me permets, devant cette dix-neuvième Conférence pour l'Europe, de donner un bref résumé des travaux de la cent sixième session du Conseil de la FAO qui vient de se tenir du 30 mai au 1er juin.

Les séances du Conseil se sont déroulées dans un climat d'extrême cordialité et dans un esprit constructif et de coopération, ce qui a permis l'approbation des propositions du Directeur général découlant de son examen des programmes, structures et politiques de la FAO conformément à la Résolution 10/93 de la Conférence. Les habitués de ces séances du Conseil ont jugé notamment que l'atmosphère générale et le ton consensuel et positif des déclarations constituent un fait mémorable.

Cela est essentiellement dû au soin que le Directeur général a mis à inscrire ses propositions dans le cadre de transformations et réformes positives du système des Nations Unies, et à l'intérieur d'un processus d'amples consultations et de participation des Etats Membres, et de transparence de la part du Secrétariat.

Le Conseil a reconnu que les propositions du Directeur général ont un caractère normatif et qu'elles constituent une première étape. Le Conseil sera informé, par l'intermédiaire du Comité financier et du Comité du Programme, des progrès réalisés et de la valeur ajoutée qui résultera de l'application de ces propositions, et de leurs coûts directs et indirects. Compte tenu des contraintes budgétaires, la réaffectation des ressources en vue d'appliquer les propositions concerne 4,5 pour cent du budget approuvé pour l'exercice biennal (un peu moins de 30 millions de dollars).

Monsieur le Président, vu les observations et les recommandations faites par les Etats Membres au cours des débats, qui sont consignées dans le rapport, le Conseil a approuvé l'ensemble des propositions du Directeur général. Celui-ci a pris bonne note des débats et fait savoir qu'il ne manquerait pas d'en tenir compte au moment de procéder à la transformation de la FAO.

A titre d'exemple, permettez-moi de mentionner quelques-unes des observations et recommandations des membres du Conseil.

Dans l'ensemble, on a insisté pour que la FAO conserve son caractère de centre d'excellence, d'évaluation internationale et de référence mondiale dans les domaines relevant de son mandat. C'est pourquoi la restructuration de la FAO ne doit pas entraîner de changement dans son mandat.

En ce qui concerne l'objectif de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier et d'un niveau de production suffisant pour alimenter une population en expansion, on a rappelé le vaste travail conceptuel et concret de la FAO et la complexité de cette question. En particulier, on a insisté sur l'importance qu'il y a à stimuler la production, mais aussi à

résoudre le problème de la disponibilité et de l'accès aux vivres, et en général de ses liens avec la pauvreté extrême. On a également mis l'accent sur l'utilisation des terres marginales et mis en garde contre le risque d'une recherche éphémère de l'autosuffisance alimentaire ou la répétition des effets négatifs de la révolution verte.

On a indiqué qu'il fallait appliquer des technologies qui ont fait leurs preuves, intégrer les expériences des agriculteurs et celles du personnel local de vulgarisation dans toute la mesure possible et s'appuyer davantage sur la CTPD. Il faut veiller à ce que les systèmes de production soient compatibles avec les structures sociales et les facteurs culturels, et à ce que les projets entrepris soient économiquement viables.

En particulier, on est convenu avec le Directeur général que l'effort extraordinaire en matière de sécurité alimentaire devra associer des sources de financement extrabudgétaires aux ressources du Programme ordinaire qui ont un effet catalyseur et aider en particulier le continent africain, où plus de 800 millions de personnes vivent dans l'indigence et le désespoir.

Quant à la mise en route du système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, on a souligné la nécessité d'une plus grande coordination avec les organisations nationales et internationales pertinentes; la modeste contribution du budget de la FAO doit servir d'encouragement et de catalyseur pour que les pays intéressés renforcent et relancent leurs relations de coopération.

Les propositions de restructuration de la FAO ont aussi été reçues avec enthousiasme. En matière de gestion et d'administration, on a recommandé d'adopter des mesures appropriées visant la délégation de pouvoirs, la décentralisation des fonctions, l'obligation de rendre compte et la communication et l'accès aux flux d'informations, afin que la nouvelle structure de la FAO soit plus efficace et plus transparente.

On a fermement appuyé la proposition de décentralisation, en indiquant qu'elle ne devrait pas entraîner une dispersion ou une opposition entre les activités normatives et opérationnelles, ou la perte des très utiles services centraux de la FAO. On a donc demandé que la séparation de ces deux activités se fasse avec prudence et progressivement.

Cette politique de décentralisation donne aux Conférences régionales une dimension supplémentaire en matière d'harmonisation des politiques et programmes de la FAO, plus en accord avec les potentiels, problèmes et besoins de chaque région. Le Département de la coopération technique doit notamment permettre une plus large coopération et une meilleure promotion des relations avec les organismes multilatéraux et bilatéraux, ainsi qu'avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales, afin d'encourager l'aide et la capacité de mobiliser des fonds en vue de mettre en oeuvre les politiques et activités catalysatrices de la FAO.

En ce qui concerne le nouveau Département du développement durable, on donne plus de poids, et on assure une meilleure coordination et un appui accru à la promotion d'un développement agricole, halieutique et forestier durable, en réponse à la CNUED et au Programme Action 21. Le Conseil a cependant recommandé de veiller à ce que ces aspects recoupent toutes les activités normatives et opérationnelles de l'Organisation et à ce qu'on évite le double emploi des activités normatives et des activités de caractère promotionnel.

On a souligné en outre qu'il est important d'assurer les préparatifs de la quatrième Conférence technique sur les ressources phytogénétiques, qui se tiendra en Allemagne, et le plein développement du Système mondial mis en place par la FAO, qui sont supervisés par la

Commission des ressources phytogénétiques. Des propositions ont été faites pour accorder un traitement similaire aux ressources zoogénétiques et, notamment, créer une commission de la biodiversité.

Telles sont, Monsieur le Président, quelques-unes des observations formulées par le Conseil.

Permettez-moi de terminer en disant que le Directeur général a reçu un mandat clair à l'appui de ses justes propositions, dans un climat de cordialité et de créativité exceptionnel.

ANNEXE G

Extrait du document ERC/94/5 - Sup. 1 sur la représentation efficace des régions au GCRAI

Identification de candidats appropriés

6. L'expérience a montré que les Conférences régionales ont, par le passé, élu des personnes éminentes qui ont représenté leur région avec distinction, mais il est nécessaire d'assurer que les compétences techniques restent élevées. Pour exploiter la vaste réserve de talents dont dispose la Région, on peut demander à tous les Etats Membres, avant la Conférence régionale, de présenter des candidatures, accompagnées de CV. Un sous-comité de la Conférence pourrait sélectionner les propositions et faire des recommandations pour leur confirmation finale.

Meilleure information du Représentant régional

7. L'ordre du jour et les thèmes examinés lors des réunions du GCRAI deviennent de plus en plus complexes et nombreux. Les principaux documents ne sont pas toujours disponibles avec un délai suffisant. Les représentants régionaux devraient arriver deux jours avant les réunions du GCRAI pour lire la documentation et se préparer à la réunion. La FAO, le GCRAI et les secrétariats des Comités consultatifs techniques (CCT) devraient continuer à informer les représentants régionaux compte tenu des besoins exprimés.

Meilleure interaction avec les régions représentées

8. L'une des conditions préalables du succès de la mission des représentants régionaux est leur aptitude à consulter les services nationaux de recherche agronomique dans leur région et à les informer en retour sur les résultats des réunions du GCRAI. A cet égard, un certain nombre de mesures sont à l'étude et notamment:

- a) La proposition actuelle est de tenir les réunions à mi-parcours du GCRAI dans des pays en développement. Un atelier sur des questions pertinentes pour la Région où se tient la réunion sera organisé, en invitant les centres nationaux de recherche agronomique concernés. Cela donnera aux représentants régionaux une tribune pour échanger des avis avec leurs collègues de la Région et aux membres du GCRAI l'occasion d'échanger leurs points de vue avec les services nationaux de recherche agronomique de la Région.
- b) Les représentants régionaux seront aidés par les bureaux régionaux de la FAO et ses bureaux dans les pays afin de communiquer avec les centres nationaux de recherche agronomique de la Région.
- c) Les représentants régionaux devraient avoir la possibilité de faire rapport aux Conférences régionales lorsque la question des représentants régionaux est examinée. Cela est plus facile s'ils font partie de la délégation de leur pays, mais d'autres arrangements pourraient être pris.

Meilleurs contacts avec les membres/donateurs du GCRAI

9. On s'est aperçu que les réunions du GCRAI, étant donné le nombre des participants et l'ordre du jour chargé, ne sont pas toujours propices à des contacts étroits entre les représentants

régionaux et les autres membres du Groupe, en particulier les donateurs des pays développés. Pour instaurer des contacts plus étroits, on pourrait tenir des réunions régulières, avant ou pendant la réunion du GCRAI. Cela devrait permettre une meilleure compréhension entre les donateurs et les représentants régionaux et faciliter des entretiens non officiels sur les propositions et nouvelles idées avant qu'elles soient véritablement soumises à la réunion du GCRAI en plénière. En outre, en mettant au point l'ordre du jour des réunions ordinaires du GCRAI, des dispositions devraient être prises pour que les représentants régionaux fassent rapport sur les préoccupations communes à la Région et au GCRAI.

ISBN 92-5-203580-X ISSN 1014-4056



9 789252 035800

M-90 V3650F/1/11.94/400